



Le Quartier Latin

PORT PAYE A MONTREAL

Journal bi-hebdomadaire de l'Association Générale des Etudiants de l'Université de Montréal

BIEN FAIRE ET LAISSER BRAIRE

MONTREAL, 9 AVRIL 1963

VOLUME XLV — NUMERO 50



Nous avons LES MACHINES DISTRIBUTRICES

Qui d'entre nous ne s'est jamais servi des machines distributrices ? A chaque jour un étudiant s'en sert. Dans le bâtiment central, aucun café, aucun chocolat chaud, aucun paquet de cigarettes ne peuvent être obtenus sans passer par les machines distributrices. De même au Centre Social, pour ce qui est des cigarettes et des tablettes de chocolat.

Les machines appartiennent à un particulier qui loue des locaux à l'Université. Un contrat est passé entre les deux parties, et comme il se doit, chacun a droit à sa part de profit.

Un problème à résoudre

Un problème se posait depuis longtemps à l'A.G.E.U.M. : comment trouver des fonds pour venir en aide à certains étudiants. Autrement dit, comment

grossirions-nous notre propre fonds de dépannage.

Certaines questions de logique restaient à résoudre. Par exemple : pourquoi les étudiants eux-mêmes ne seraient-ils pas les régents des profits opérés par l'Université ? Les profits des machines distributrices ne devraient-ils pas revenir aux étudiants puisqu'ils servaient eux-mêmes à l'alimentation de ces revenus ?

En face de cette donnée, l'exécutif de l'A.G.E.U.M. a lancé l'idée et les comités de régie ont étudié, sans avoir de chiffres, les aspects du problème. Puis ils ont présenté une résolution à l'A.G.E.U.M. afin que l'association prenne possession des machines distributrices.

Une commission d'étude a été formée avec l'obligation de faire une enquête sur le problème. Cette enquête devait

être la plus approfondie possible et serait le point de départ de négociations avec l'exécutif de l'Université.

Les négociations eurent lieu, puis, finalement, l'exécutif de l'Université a donné la permission à l'A.G.E.U.M. de se porter acquéreur des machines distributrices à condition que les transactions soient faites « selon les normes de la justice et de l'équité ».

Pour bientôt ?

Les services administratifs de l'A.G.E.U.M. procèdent actuellement à un inventaire et s'approprient à fixer leur prix ainsi que les bases des négociations avec le vendeur qui est de plus l'actuel concessionnaire.

L'A.G.E.U.M. est décidée à acheter les machines distributrices et à payer

à l'Université les mêmes redevances que ce dernier.

Les argents ainsi récupérés n'iront pas aux fonds consolidés de l'association, mais serviront à instaurer un fonds spécial en éducation en vue 1) d'accorder des Bourses et des prêts aux étudiants; 2) de promouvoir des recherches en éducation; 3) d'aider le Comité d'Éducation à poursuivre ses activités.

Tous ces argents seront affectés aux étudiants selon leur budget et leur condition de vie tels que décrits dans le mémoire de l'A.G.E.U.M. à la Commission Parent.

Nous pouvons dire qu'en septembre les machines distributrices appartiendront à l'A.G.E.U.M.

Michel BEAULIEU

LA PREMIÈRE RÉUNION

du conseil de l'A.G.E.U.M.

1963-1964

se tiendra le mardi, 9 avril
à 7.15 hres p.m.

à la cafétéria du 5ième étage

(voir l'« Ordre du jour » à la page 3)

UN GESTE DE SOLIDARITÉ

Au cours du mois de mars, l'équipe du journal « Le Classique » du collège de Rouyn publiait la prise de position suivante :

« A l'approche de l'élection fédérale, considérant qu'un étudiant a le droit et le devoir strict de protéger l'avenir dans lequel il aura à exercer sa profession, l'équipe du journal Le Classique se déclare contre le Crédit Social. Le Classique estime que la doctrine du Crédit Social, et plus particulièrement les idées économiques qu'elle contient est fautive et, par conséquent, dangereuse pour la société; Le Classique souhaite que la Presse Etudiante Nationale, tous les journaux étudiants ainsi que toutes les Associations Générales d'Etudiants prennent position sur ce problème. »

L'Equipe du Classique

Au cours des jours suivants, la réaction de la presse créditiste de cet endroit fut particulièrement violente. Les injures succédèrent aux injures.

Nous n'avons pas à traiter des doctrines énoncées par le Crédit Social.

Mais au nom de la liberté de presse nous nous élevons fortement contre les détracteurs du journal « Le Classique ».

- 1°) parce que la liberté de presse est l'un des principes fondamentaux de la démocratie
- 2°) parce que les méthodes du Crédit Social tendent au ridicule plutôt qu'au dialogue
- 3°) parce que l'étudiant fait partie intégrante de la société et qu'à ce titre il a droit de prendre position sur les problèmes qui intéressent soit son état actuel soit son avenir

Pour ces raisons nous affirmons notre plus entière solidarité à l'endroit du journal « Le Classique » pour le courage qu'il a démontré en protégeant les principes les plus sacrés du journalisme qu'il soit étudiant ou pas.

LA DIRECTION

ÉDITORIAL

UNE ANNÉE CLÉ

L'A.G.E.U.M. a connu cette année une de ses années les plus fructueuses. *Chapeau bas devant l'administration Landry.* Mais au-delà de cette réussite tentons de découvrir ce qui l'a rendue possible.

Le président Landry a compris que l'exécutif seul pouvait tout mais qu'au fond il ne pouvait rien. Il a compris qu'il fallait associer à l'exécutif les directeurs de comités pour en faire un exécutif au sens large. Dès le début il a exigé de tous les directeurs de comités une participation très active, il les a associés intimement à son action afin que tous se sentent dans le coup et que tous participent autant que lui à ce désir de faire de l'A.G.E.U.M. un groupe de pression qui s'impose à la nation, un syndicat qui multiplie et diversifie les services offerts à ses membres, un syndicat qui amorce cette participation à la vie de l'Université et pose les premiers jalons de la cogestion.

Si le président Landry a compris cette nécessité, il avait aussi compris que pour intéresser les directeurs de comités il fallait leur présenter un programme sérieux. Il savait très bien que l'A.G.E.U.M. ne pouvait pas se permettre de fonctionner à l'aveuglette et de pratiquer la politique des cataplasmes. Nous avons donc systématisé tous ensemble ce qui n'était jusque-là qu'éléments épars. Nous avons planifié. Nous avons voulu prouver qu'il était possible de mettre sur papier une politique de l'action étudiante et de définir les idées maîtresses qui allaient présider à l'élaboration d'une philosophie de l'action étudiante. Ce travail a été fait au cours de l'été. Le président n'a pas hésité à multiplier

les réunions afin que tous nous ayons les idées bien claires et que tous nous soyons prêts à entreprendre l'année. Et c'est ainsi qu'en septembre tout le travail de pensée, de planification, de mûrissement avait été fait. Il ne nous restait plus qu'à nous lancer dans l'action.

Si nous n'avons pas été dépassés par les événements, si nous avons pu nous adapter facilement aux situations c'est précisément parce que nous avons désormais une philosophie de l'action étudiante, précisément parce que nous avons décidé qu'après avoir parlé du *syndicalisme étudiant*, qu'après avoir palabré sur ses implications et ses fondements, il était temps que nous en faisons. L'A.G.E.U.M. allait devenir un syndicat. Dès septembre le président Landry avait décidé de multiplier les services aux membres. Je me souviens d'une réunion où nous avons décidé qu'avant la fin de l'année et qu'envers et contre tous nous aurions les *distributeurs automatiques*, que nous mettrions sur pied un *plan d'assurance-vie*, que la *caisse populaire*, projet depuis longtemps chéri, deviendrait une réalité. C'est alors que s'est scellée cette alliance entre « le Quartier Latin » et l'exécutif. Le directeur du « Quartier Latin » face à un président de l'A.G.E.U.M. qui a compris ce que c'était que l'action étudiante, qui veut se dévouer sans compter pour améliorer le sort des étudiants et faire rayonner leur association ne peut qu'offrir de mettre le journal au service de cette idéologie. C'est ce qui a été fait et c'est ce qui devra désormais se faire. A moins, qu'osent se présenter à la tête de l'A.G.E.U.M. des farceurs et des imposteurs. Le « Quartier Latin » devrait

alors à nouveau jouer le rôle qu'il a joué dans le passé et vilipender sans merci un exécutif incompetent comme nous l'avons fait l'an dernier pour le président Grimard.

Dès septembre nous avons décidé que la cogestion serait acceptée par les autorités universitaires. Le *service de santé* est une manifestation concrète de cette volonté. Nous pouvons aussi ajouter que malgré de petits anicroches le Comité conjoint a bien fonctionné et donné de bons résultats. Le chemin est ouvert, il s'agit désormais de continuer dans cette voie. La victoire n'est peut-être pas pour demain, mais les progrès accomplis cette année nous rapprochent du jour où enfin l'Université sera redevenue cette *communauté* de professeurs et d'étudiants.

Enfin dès septembre le président Landry savait que l'A.G.E.U.M. serait « au service de la nation ». Cette nouvelle dimension qu'il donnait à l'association allait nous faire passer définitivement de l'ère du corporatisme à celle du *syndicalisme*.

La plus grande louange qu'on puisse faire à un président est de lui dire qu'après un an de travail acharné, il a plus que réalisé ce qu'il s'était promis de faire et qu'en conséquence l'Association qu'il dirigeait a franchi des étapes qui la marqueront pour plusieurs années à venir. Nous félicitons le président Landry et nous sommes extrêmement fiers d'avoir pu avec lui faire de l'A.G.E.U.M. ce syndicat dont nul ne songe plus à contester la place vitale au sein des forces jeunes et dynamiques de la nation.

Jacques GIRARD



"Aimez-vous Brahms..."

(titre connu)

Il est certains faits qui, dans le cours de l'évolution historique du Québec et des Canadiens français, tendent à saboter tout le sens de nos nouvelles visées. Ainsi il importe que nos hommes politiques soient nourris d'un sain nationalisme.

Dans le cours actuel des choses, nous ne pouvons nous permettre de rebrousser chemin. Nous ne pouvons nous permettre de reculer ne fut-ce que d'un pas. Céder encore du terrain équivaut à un véritable suicide collectif.

Les historiens prédisent que d'ici l'an 2000, nous serons irrémédiablement assimilés. La langue française ne sera plus qu'un vague souvenir. Mais...

Mais il est encore temps de réagir, car nous réagissons malgré tout trop lentement, contre cet envahissement par en-dessous qui tend à nous faire perdre toute notion des réalités fondamentales inhérentes au peuple canadien-français. Le meilleur moyen de gagner cette guerre sans merci, c'est l'abêtissement moral, et « ils » savent s'en servir.

Par exemple, qu'un fonctionnaire dise qu'aucun Canadien français n'est capable d'occuper le poste de vice-président de la « C.N.R. », cela fait partie du jeu. Aussitôt, une kyrielle de Canadiens français se laisseront tranquillement assimiler, uniquement pour obtenir une position qu'ils ne sauraient obtenir sans parler anglais.

Mais dans le fond, l'obtiendront-ils jamais, cette meilleure position ?

Le Canada français se trouve à la merci des « Canadiens », et ceux-ci se trouvent à la merci des Etats-Unis (States). L'on se mange ainsi à la chaîne. Et comme nous sommes le dernier maillon, nous devons nous défendre de part et d'autre. Contre les assimilateurs, et contre ceux qui nous prêchent la prudence.

Nous recevons insulte par-dessus insulte sans trop réagir, habitués que nous sommes à être engourdis, à nous contenter d'un sommeil par trop fallacieux.

Ainsi de la Place des Arts...

N'y avait-il véritablement pas un seul Canadien français capable de prendre son administration en mains ? Pas une seule oeuvre canadienne-française valable, pouvant avantageusement faire bonne figure à l'ouverture de la salle de concert ? N'était-il vraiment pas possible de créer une échelle de prix raisonnable ?

Nous n'en voulons pas à Me Louis-A. Lapointe. Peut-être a-

t-il agi avec la meilleure intention du monde. Peut-être aussi ne faisait-il que suivre les consignes de « plus haut ».

Mais ceux qui ont en dernier ressort eu le pouvoir de gifler la nation canadienne-française devraient avoir le courage de révéler leurs véritables motifs et ne pas se cacher derrière des motifs de troisième ordre.

Est-ce là une autre de leur manœuvre pour nous abêtir moralement ?

Ou est-ce en somme le fruit de la plus grande inconséquence ?

Toutes des questions qu'il faut nous poser. Nous avons été fiers, sans raison, que Montréal soit enfin dotée d'une Place des Arts, après en avoir attendu et espéré la réalisation durant des décades. Mais si c'est pour recevoir gifles sur gifles, la chose en devient presque inutile. Une fois de plus prêter le flanc revient à une acceptation passive de la défaite.

Est-ce vraiment ce que nous voulons ?

Michel BEAULIEU

À MONSIEUR LÉON LORTIE

Apprentis — Professionnels Apprentis — Citoyens

OUI NON

M. Lortie connaît mal la pensée étudiante et lorsqu'il en discute, il critique l'image qu'il s'en fait. Si ces critiques portent faux, elles n'en donnent pas moins une très mauvaise idée de ce que sont nos objectifs. Cela nous oblige à relever ses paroles afin d'en montrer l'inexactitude et la futilité.

Le 11 mars, M. Lortie, secrétaire-général de l'Université, déclarait devant un auditoire bilingue :

« L'université serait-elle mieux administrée si les étudiants avaient une voix dans ses conseils ? Les résultats plus ou moins heureux de certaines de leurs entreprises ne nous permettent pas de douter de l'incompétence de plusieurs d'entre eux qui sont les plus entreprenants... Quelle entreprise, qui admettrait le principe de la co-gestion, oserait confier un rôle quelconque dans sa direction à des apprentis dont la présence chez elle n'est que transitoire ? »

Si M. Lortie critique là des opinions qui sont effectivement celles des dirigeants de l'A.G.E.U.M., les phrases qui suivent

visent un mal qui est simplement la création de son imagination :

« La situation serait davantage impossible sur le plan des études. On est mal vu de nos jours si l'on évoque le principe d'autorité mais, qu'on le veuille ou non, il faut admettre que, dans l'ordre du savoir, il existe une subordination naturelle et essentielle de celui qui est enseigné par rapport à celui qui enseigne. L'autorité dans ce cas découle naturellement et uniquement de la science du maître et de la compétence qu'il possède pour la transmettre. Elle ne saurait se partager. »

M. Lortie parle comme si l'A.G.E.U.M. avait réclamé la co-gestion au niveau de l'enseignement. Pour reprendre les mots de Bernard Landry : « Cela n'est pas de la co-gestion mais de l'aliénation mentale. » Il n'a jamais été question de partager l'« autorité du maître » avec qui que ce soit. Cela est une pure construction de l'esprit de M. Lortie.

Mais ce qui est plus étonnant encore, c'est que M. Lortie reconnaissait lui-même plus haut

dans son texte qu'« aucune des initiatives actuellement mises en oeuvre ou que l'on propose d'instituer ne touche à ce qui est proprement universitaire, c'est-à-dire l'enseignement et la recherche ». On ne peut exprimer plus clairement que les demandes de l'A.G.E.U.M. qui ont trait à la co-gestion ne portent que sur le domaine administratif. Alors pourquoi M. Lortie vient-il nous rappeler que l'autorité du maître ne saurait se partager et surtout pourquoi en tire-t-il argument contre le principe de la co-gestion ? C'est de l'ordre de la fantaisie.

M. Lortie dit aussi que nous sommes des apprentis et qu'en conséquence, l'on ne saurait nous confier un rôle quelconque dans l'administration de l'université. Mais enfin, nous sommes des apprentis en quoi ? Et comment un diplôme en droit, en médecine, en génie ou en diététique nous rendra-t-il plus compétent pour fixer les objectifs d'une administration ?

Nous sommes des apprentis-avocats, des apprentis-médecins, des apprentis-ingénieurs, mais pas des apprentis-citoyens. Si nous demandons la co-gestion, c'est parce que nous sommes convaincus qu'une administration qui cherche le plus grand bien-être de ses membres sera d'autant plus efficace dans la poursuite de ce but, qu'elle sera dirigée par les représentants de ses membres.

Confondre notre apprentissage d'une profession ou d'une science avec notre incompétence à jouer un rôle efficace dans une co-gestion est une erreur regrettable qui semble provenir du fait que M. Lortie connaît très mal nos demandes.

Pour ce qui est du chapitre de la compétence, il faudrait d'abord savoir de quoi M. Lortie veut parler. Quelles sont ces entreprises dont les résultats ont été plus ou moins heureux ? Il est inévitable qu'il se soit produit dans le passé des erreurs plus ou moins retentissantes mais il reste que l'A.G.E.U.M. est une entreprise fort bien ad-

ministrée, que les réalisations de cette année montrent le dynamisme et la compétence administrative de représentations étudiants.

Quant à ce qui est de notre présence transitoire dans les murs de l'université, ce problème peut être facilement résolu et a été effectivement résolu par les employés permanents de l'association.

Les étudiants demeurent le groupe le plus important de l'université. Ils en sont la raison d'être. Ils sont tous assez intelligents pour savoir qu'ils ne peuvent encore partager l'autorité du maître.

Mais ils croient que les problèmes que l'on veut solutionner à leur avantage le seraient mieux et plus rapidement si leurs représentants avaient un mot à dire dans l'administration.

Ils croient aussi que leur intransigeance et leur désintéressement naturels seraient un apport sérieux pour mettre encore plus qu'elle ne l'est l'université au service de la nation.

Serge MENARD

Les étudiants réagissent de nouveau :

La Caisse Populaire de l'A.G.E.U.M. un succès



BERNARD LANDRY à la caisse...

CAISSE POPULAIRE

Heures d'été

LUNDI : 1 à 2½ h.

JEUDI : 1 à 2½ h.

du 27 mai au 5 septembre 1963

CHRISTIAN PILOTE, président
Caisse Populaire

De par les avantages nombreux qu'elle a su offrir aux étudiants, la Caisse Populaire de l'A.G.E.U.M. détient présentement dans ses coffres la somme inespérée de \$20,000.00 Son local, situé à la chambre 305 du Centre Social, a vu déferler cette vague qui a produit en moins de trois semaines plus de 120 sociétaires.

Sachant en effet se mettre au service de ceux qui l'ont engendrée la Caisse est ouverte du lundi au vendredi inclusivement de 12 h. 30 à 1 h. 30. Elle permet aux étudiants d'effectuer en un minimum de temps toutes leurs opérations bancaires et cela, avec un maximum de commodités. De plus, lors de la reprise des cours de la session d'automne, les étudiants pourront faire transférer leur argent d'une autre Caisse sans aucune perte d'intérêt.

Etudiants, professeurs, employés, devenez membre de la Caisse Populaire de l'A.G.E.U.M., votre Caisse Populaire. Un appel spécial est lancé aux Con-

ORDRE DU JOUR

de la première réunion du conseil de l'A.G.E.U.M. 1963-64

- 1—Mot de bienvenu du Président.
- 2—Période de questions.
- 3—Budget d'été.
- 4—Proposition de l'exécutif concernant les allocations des officiers généraux de l'A.G.E.U.M.
- 5—Proposition de l'exécutif concernant les réformes administratives.
- 6—Communication du président concernant la participation des présidents des comités de régie au congrès de l'A.G.E.U.M.
- 7—Proposition de l'exécutif concernant les postes vacants dans les divers comités.
- 8—Date du congrès.
- 9—Propositions de l'exécutif concernant les cours d'été sur l'organisation syndicale du Congrès du Travail du Canada.
- 10—La Place des Arts.
- 11—Proposition de l'exécutif concernant la réduction des tarifs d'autobus.
- 12—Communication du vice-président intérieur concernant la coopérative et les divers services de l'A.G.E.U.M.
- 13—Ratification de la nomination du directeur de la Commission juridique.
- 14—Divers.

N.B. Tous les délégués déjà élus sont priés d'assister à la réunion de façon à assurer le quorum.

seils de régie de Faculté afin qu'ils continuent, par leurs dépôts, à faire fructifier cette Caisse qui, sans leur appui, n'aurait certainement pas existé.
Germain CHARBONNEAU

TRIBUNE Libre

"Quelles idées veut-on nous passer"

Montréal, le 28 mars 1963

« QUELLES IDEES VEUT-ON NOUS PASSER »

Rédacteur en Chef,
Quartier Latin.

Cher Rédacteur,

J'ai pris connaissance de l'article de Socrate paru dans le « Quartier Latin » du 5 mars sur le compte de Me Philippe Ferland et de M. Victor Barbeau ainsi que de l'attribution des mérites pour l'année 1962-1963 dans celui du 14 mars. On y dénote une attitude d'esprit qui consiste à déprécier systématiquement tous ceux qui ne pensent pas comme soi. C'est une méthode qui en dit long sur la maturité intellectuelle de certains de nos « agémistes » et qui est loin d'apporter une contribution positive « au service de la nation ».

Mais au fait, que reproche-t-on exactement à ces deux hommes? Leur incompetence ou leur absentéisme au plan national? Pourtant, on n'a qu'à consulter leur vie pour constater comme leur apport à la cause canadienne-française est indiscutable.

En effet, M. Barbeau a été écrivain, professeur, journaliste et économiste, et dans chacun de ces domaines, il a laissé sa marque. Par exemple, il a fondé l'Association des Auteurs Canadiens, l'Académie Canadienne-française, la Société des Ecrivains, La Familiale (première coopérative de consommation canadienne-française), Le Coopérateur, la revue d'Art Liaison et le journal des étudiants de l'Université, devenu... le « Quartier Latin »!!! Il a de plus participé à la fondation de l'Alliance des Coopératives et donné au delà de 140 conférences. Sa contribution à notre vie

nationale a fait prendre conscience aux Canadiens - Français de leurs responsabilités et Jean Bruchési écrivait à ce sujet:

« Je lui suis reconnaissant d'avoir démontré avec force que nous ne sommes pas aussi pauvres, aussi désunis que l'affirment les Eliacins des temps nouveaux. »

Quant à Me Ferland, il est un de nos juristes canadiens-français dont la compétence est reconnue même de ses adversaires. Il a été délégué au congrès international de Hambourg (fait que « Thémis » a ignoré). Il fut le premier canadien-français à présenter un rapport général à ce congrès. Ce rapport a consisté à résumer la législation d'une cinquantaine de pays sur le rôle du juge dans les procès civils. Et cela, en plus de présenter un travail particulier sur le rôle du juge dans le procès civil de la Province de Québec. Me Ferland a de plus considérablement contribué à enrichir notre science juridique en composant plusieurs ouvrages de doctrines. Pour n'en retenir que quelques-uns, signalons un code annoté de Procédure Civile, un Traité-Formulaire de procédure civile, et bien qu'il soit surtout spécialisé en procédure, il vient de terminer la rédaction d'un cours de droit civil. Il fut le principal auteur de la réforme de la loi Lacombe, connue aussi sous le nom de loi des dépôts volontaires; il occupe aussi le poste de président du comité de législation du Barreau!

Que peut-on exiger de plus? Même s'il ne fallait envisager que ces faits, ceux-ci nous obligeraient à respecter leurs auteurs et à nous réjouir de les voir mettre leurs talents au service de la nation.

Mais voilà! Ils ont « L'outrage » de ne pas admettre

que tout progrès amène nécessairement la neutralité religieuse et la laïcisation des institutions publiques de la Province, et ils se refusent à croire que ce sont les évêques du D.I.P. qui sont la cause première des déficiences de notre système d'éducation; ils osent affirmer que l'ordre social doit encore être fondé sur Dieu et qu'un catholique a le devoir dans une société catholique à 87% de mettre en pratique la doctrine sociale de l'Eglise, comme n'ont cessé de le demander Pie XI, Pie XII et Jean XXIII. Et croire à cela, dans une université catholique, pour certains de vos rédacteurs, est considéré comme le comble du crétinisme. Qu'on laisse l'athéisme s'exprimer librement, occuper des postes de commande, travailler à neutraliser et déchristianiser le milieu québécois, ridiculiser le Canada-français parce qu'il croit encore en Dieu et fait confiance à l'Eglise, tout cela se comprend et est admis au nom de « l'ouverture d'esprit ». Mais qu'un homme tente de vivre intégralement sa foi et d'en assumer les conséquences au plan social, alors plus de dialogue, plus de recherche objective, plus de considération pour la compétence et la valeur: il faut détruire ce galeux, ce réactionnaire, ce droitiste, ce dangereux fasciste d'où vient tout le mal! Et pour en arriver à cette fin, tous les moyens sont bons, même la malhonnêteté la plus grossière et la plus abjecte.

Si au moins cela se passait en Pologne, en Chine ou en Gaule du Ve siècle! Mais ces faits se déroulent sous nos yeux, dans une université catholique, en plein XXe siècle. C'est à n'y rien comprendre! Ou plutôt, c'est à comprendre pourquoi la Gendarmerie Royale s'inquiète des idées qui se dégagent de certaines universités canadiennes.

MAISONNEUVE

"Droit de cité" et l'orientation

Montréal, le 12 mars 1963.

M. le rédacteur en chef,

Nous venons protester contre l'émission Droit de Cité parue le 6 mars 1963 à 9.30 h. au réseau d'Etat.

On tenta de discuter un problème vaste et complexe et à la mode: l'orientation. Le but de cette émission était d'éclairer la population sur ce sujet. But très louable d'ailleurs mais qui, à notre avis, manqua d'organisation et par là faussa l'opinion publique déjà mal renseignée.

On aborda la discussion en citant un article paru dans le Photo Journal: « A la C.E.C.M. on classe les enfants comme des oeufs ». Et même si c'était ainsi les enfants en seraient fort heureux et fort bien sachant le soin que l'on apporte à la classification des oeufs.

Comment voulez-vous orienter quelques milliers d'élèves avec une poignée de conseillers d'orientation? Est-ce suffisant 11 conseillers d'orientation pour 33 écoles secondaires? Un cas particulier: un conseiller doit s'occuper de 192 classes à la C.E.C.M.? Evidemment non.

En examinant ce problème l'on constate que:

- 1—Il n'y a pas suffisamment de conseillers d'orientation et personne ne peut le nier. Il y en a encore qui croit que l'orientation, c'est du charlatanisme.
- 2—On manque de temps pour s'occuper des cas particuliers. On n'a même pas assez de

conseillers pour s'occuper des étudiants des cours terminaux. Il faudrait commencer l'orientation vers la 6ème année du cours. Que fait-on? On administre des tests et l'on donne les résultats. Pour beaucoup l'orientation commence et se termine là. Sachant que le pivot de l'orientation est l'entrevue, y a-t-il réellement possibilité pour les conseillers de rencontrer les élèves intéressés? Non. L'entrevue est réservée.

3—L'on est obligé d'accorder des entrevues aux cas urgents tels que les enfants caractériels ou souffrant de troubles psychologiques. De là on réfère ces cas à des spécialistes et si on y parvient, le diagnostic demeure souvent inaccepté par certaines autorités.

Donc manque de collaboration entre les différents spécialistes. Voilà beaucoup d'entraide et de compréhension.

Revenons à l'émission et commentons les interviews plutôt cocasses qu'on nous y a présentés:

1—Un jeune chômeur se plaint de n'avoir pas été orienté tout en admettant avoir quitté les études à l'âge de 12 ans... sans commentaires...

Une jeune secrétaire est sans emploi lorsque l'on sait:

(Suite à la page 18)

LE QUARTIER LATIN

journal bi-hebdomadaire de
l'Association Générale des Etudiants de l'Université
de Montréal

Membre de la Presse Etudiante Nationale

Directeur: Jacques Girard

Rédacteur en chef: Michèle Rivet

Secrétaire à la Rédaction: Michel Beaulieu

Comité éditorial: Guy Bertrand, André Dubois, Luc Martin, André Poirier, Claude Roy, André Smith, Michel Vennat, Stéphane Venne, Serge Ménard.
Section artistique: André Brochu, Jacques Tardif, Marc Laurendeau, Michel Amyot, Danielle Sauvage, Mireille Dansereau. Section économique: Hubert Lapierre, Michel Paquin, Georges Dahmen. Section de l'Education: Philippe Reid, Réginald Boucher, Jacques D. Girard, Marthe Lépine, Ghislain Clermont.
Section Internationale: Pierre Hogue, Renée Lescop, Pierre Blache. Section Nationale: Suzanne Thomas, André Carrier. Section des Nouvelles: Robert Mackay, Suzanne Thomas, Francine Tougas. Section Politique: Jacques Poulin, Pierre Hogue, Renée Lescop, Robert Côté. Section Scientifique: Lorne Bouchard, Raymond Lafontaine, Pierre Rivest, Lionel Hervieux, Robert Ducharme, Claude Marullo, Yvon Séguin, Luc Desnoyers, Bernard Philogène, Pierre Desjardins.
Section sportive: Claude Chapleau. Caricaturistes: Oler, Stobin, André Lemieux.
Photographes: Danièle Sauvage, Pierre Savard, André Bohémier, Benoit Bergeron.

Publicité: Georges Lefebvre — RE. 7-6561
Abonnement pour l'année universitaire: \$3.00
C.P. 6128 — Local 707 — RE. 8-9616
2222, ave Maplewood, Montréal 26

Imprimé par:

Jacques de Lamirande Enrg.
975, rue de Bullion, Montréal 18.

Le Ministère des Postes à Ottawa,
a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi
comme objet de deuxième classe de la présente publication.

À MOITIÉ PRIX

Pour les étudiants de l'Université: Machines à écrire, à additionner, à calculer, neuves ou usagées — nous donnons une garantie d'un an sur toutes les machines — nous faisons aussi la réparation de vos machines à des prix raisonnables. — Service prompt et courtois.

Efficiency Office Machines Co.,
21 est Craig, Montréal
Tél.: 868-1171

À VOTRE SERVICE

BANQUE

CANADIENNE

NATIONALE

DANS LES FACULTÉS :

DES NOUVEAUX PRÉSIDENTS

• **Pierre Girard :** • **Pierre Meunier :** • **Victor Bardagi :**

Faculté des
Sciences Sociales

Faculté
de Droit

Faculté de Médecine

• **Jacques-D. Girard :** Faculté des Lettres

L'Association des Etudiants de la Faculté des Lettres de l'Université de Montréal renaît grâce au travail d'une vingtaine de représentants de classes et de départements qui ont élu par acclamation Jacques-D. Girard, président de leur association pour le terme 1963-64.

Il fut un temps où l'A.E.F.L.U.M. était l'association des étudiants de Faculté la mieux organisée du campus. Avant la récente incorporation de l'Association des Etudiants de Polytechnique, elle était la seule à être incorporée civilement, en vertu de la 3e partie de la Loi des Compagnies du Québec.

Le Conseil de Direction de l'A.E.F.L.U.M. 61-62 n'ayant pas assuré la relève, l'association fut considérée comme « morte » durant la présente année académique. Récemment des visiteurs venus de l'extérieur pour rencontrer les directeurs, professeurs et étudiants de la Faculté des Lettres apprirent au bureau d'information de l'Université que cette Faculté n'existait plus, qu'elle avait été « fondue avec l'Ecole Normale Supérieure » !

Nous profitons de l'occasion pour annoncer officiellement que la Faculté des Lettres n'est NI MORTE NI FONDUE, et que les 385 étudiants qui y sont actuellement inscrits ont des porte-paroles chargés de défendre et de promouvoir leurs intérêts. Nous voulons également signaler le sérieux travail de déblocage entrepris par les membres du nouveau Comité de Régie de l'A.E.F.L.U.M.

En moins de deux semaines, une nouvelle constitution a été rédigée afin de redéfinir les objectifs de l'association ainsi que les cadres et structures du conseil de direction.

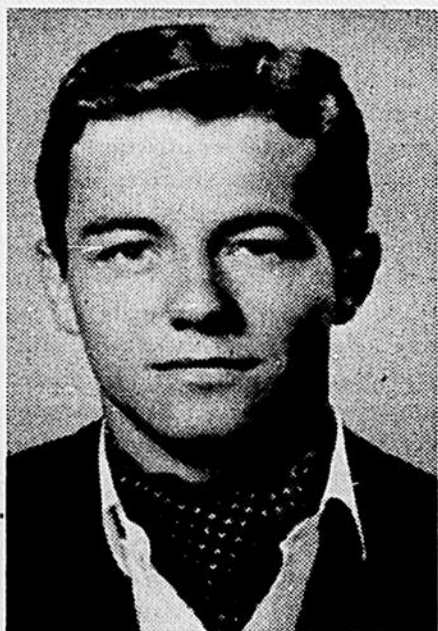
De nombreux projets de comités ont été élaborés :

1) Comité des publications

— *Bottin* : digne du « Droit Devant » de l'A.E.F.L.U.M. ;

— *Journal* : bulletin de nouvelles et de liaison qui s'efforcera de résoudre les difficiles mais non insolubles problèmes de communication entre les étudiants des 7 départements et des 2 sections de la Faculté ;

— *Revue* : projet à long terme auquel des étudiants ont accepté de consacrer une partie de leurs vacances d'été.



2) Comité du service du livre :

— achat en gros et vente à prix populaire des nombreux volumes dont les étudiants de la Faculté ont besoin dans la poursuite de leurs études ;

— mise sur pied d'une coopérative disposée à favoriser celle que projette l'A.G.E.U.M.

3) Comité de la semaine des Lettres :

— projet ambitionnant la réussite de la semaine de philosophie de cette année.

Au lieu d'allonger la liste des différents comités que le conseil de direction juge nécessaire de mettre sur pied pour assurer les meilleurs services possibles aux membres de l'A.E.F.L.U.M., nous croyons opportun d'attirer l'attention sur un premier projet important, en bonne voie de réalisation.

Dès la formation du nouveau comité de régie, fin-mars, une commission d'étude était formée en vue de la création d'un comité conjoint professeurs-étudiants. Une vaste enquête fut immédiatement entreprise auprès des étudiants de la Faculté afin qu'ils expriment leur pensée sur différentes questions d'ordre académique. Les questionnaires distribués exigeraient des réponses qui ne pouvaient être formulées honnêtement sans un travail minimum d'une heure, de la part de chacun des étudiants intéressés. La participation consciencieuse et nombreuse des étudiants est notre meilleure preuve de confiance, notre plus sûr gage d'espoir en l'avenir de l'A.E.F.L.U.M. M. P. Dagenais, doyen de la Faculté, s'est empressé de nous manifester son désir personnel de collaboration et celui des professeurs dont il a la charge. Une première rencontre officielle entre les autorités de la Faculté et les représentants des étudiants doit avoir lieu dès demain.

La résurrection de l'A.E.F.L.U.M. n'est pas imputable à un miracle, mais à la bonne volonté des nombreux étudiants de la Faculté des Lettres qui veulent servir à part entière.

Jeanne MORAZAIN
Secrétaire de l'A.E.F.L.U.M.

La semaine dernière, les étudiants en médecine de l'Université de Montréal ont élu un nouveau président au comité de régie dans la personne de monsieur Victor Bardagi, succédant à monsieur Arthur Amyot. Encore élève au collège de St-Laurent, on reconnaissait à M. Bardagi des talents oratoires, voire même des tendances politiques.

En première année de médecine, il fut élu conseiller de sa classe. Son efficacité, son enthousiasme et sa diplomatie lui méritèrent le même titre en deuxième et troisième année. Par cette participation active depuis trois ans au comité de régie de la faculté, il a acquis une expérience précieuse qui l'aidera certes à mener à bien sa nouvelle fonction de président. Il fut toujours d'une ténacité et d'un dévouement à toute épreuve pour la cause des étudiants. Sa participation assidue aux activités tant sociales qu'artistiques et culturelles est une marque non équivoque de son intérêt pour les organisations étudiantes au sein de la faculté.

Nul doute que sous sa prési-



dence, le comité de régie des étudiants en médecine, aura un exécutif dynamique et qu'avec la formation du comité conjoint, on assistera à un renouveau intéressant ainsi qu'à une étroite collaboration entre les autorités et les étudiants.

Il ne nous reste plus qu'à souhaiter à Victor bon succès et bonne chance.

Marc HETU

L'A.E.F.A. s'affiliera-t-elle un jour à l'A.G.E.U.M. ?

J'irai cracher sur vos tombes, dit en substance M. James Kevin Godin, président de l'A.E.F.A.

(extrait du rapport du Président)

«... Ceux pronant l'affiliation immédiate à l'A.G.E.U.M., c'est-à-dire l'asservissement bête et dispensieux à une centrale extérieure ne peuvent justifier leur position que par un absurde rapiéçage de petits morceaux d'idées empruntés entrent dans cette catégorie. Ils nourrissent des délires plutôt que des pensées. Leur sentimentalisme dissolvant répond à des intérêts particuliers, limités, immédiats. LA FACULTE DES ARTS D'ABORD, L'A.E.G.U.M. APRES, S'IL Y A LIEU. Pour collaborer il n'y a aucune nécessité d'être dominé, surtout quand on peut tout s'offrir personnellement. Il faut par contre pour atteindre une pleine collaboration un respect mutuel et une volonté sincère de part et d'autre. Ce dont l'A.G.E.U.M. a nettement refusé durant les deux dernières années où nous nous sommes organisés... »

N.D.L.R. : Les fautes sont de l'auteur.

James Kevin GODIN

LETTRE OUVERTE

CANADA PARFAIT SATELLITE

Monsieur le Directeur,
Le Quartier Latin,
Université de Montréal,
2900 Blvd Mont-Royal,
Montréal.

Monsieur le Directeur :

Ce pays bébé n'aura-t-il donc jamais de politique internationale qui lui soit propre et les fauteurs de guerre de l'étranger pourront-ils donc toujours profiter de notre existence nationale pour nous tourner à leur gré en adjuvants plus ou moins complaisants de leurs états-majors ?

Nous sommes le pays le plus neutre du monde, en ce sens que nous sommes prêts à nous laisser utiliser. Grande Guerre I, Grande Guerre II, guerre de Corée, trois guerres dans lesquelles nous avons marché sur simple invitation, et le plus souvent, en dépit de la résistance du Québec, et sans parler des milliards donnés

à l'Angleterre. L'électorat anglo-saxon, souvent gonflé, naïf, subalterne et docile, et, contrairement à nous, sans identité nationale, immanquablement d'accord pour marcher au pas des militaristes, est malléable et plastique parce qu'il manque de buts. Sa culture politique populaire, affectée du complexe de supériorité des coloniaux britanniques, lui procure l'illusion de dominer quand il est dominé, en sorte qu'il fait confiance à ceux qui l'exploitent, pense gouverner quand il exécute, et se gargarise d'honneur militaire. Ajoutez à cela une dose de conformisme yankee, facteur de crédulité, et vous aurez ce qu'il faut pour faire du Canada un parfait satellite.

Satellite, nous le sommes d'ailleurs depuis la Confédération, ce qui fait que notre politique est une farce, chose que les Canadiens-Français, qui ont une rate pour s'en servir, vérifient chaque jour, mais ce que les journalistes respectables ne disent pas. Les farceurs font d'in-vraisemblables pirouettes, mais les commentateurs continuent d'analyser gravement leurs « positions », véritable tour de force quand ça bouge à ce point. Du cinéma accéléré : Pearson, en novembre, se prononce contre les armes nucléaires ; il proclame en janvier qu'il faut les accepter ; il dit en février qu'il faut les accepter afin de respecter nos engagements ; il reconnaît en mars que nous n'avons jamais pris d'engagement. Dieffenbaker, en janvier ou février, affiche une attitude anti-nucléaire ; il souffre même, pour la cause, que des ministres démissionnent ; il affirme que nous n'avons pas d'engagement ; en mars, il se prononce pour les armes nucléaires, sous condition d'autonomie... Sévigny démissionne du Cabinet conservateur parce que « sa » conception de

la défense inclut les armes nucléaires ; un mois après, il décide de se présenter comme candidat du parti conservateur, qui justement les rejette. Thompson dit à Montréal qu'il fera tout en son pouvoir pour que nous n'acceptions pas d'armes nucléaires et, quelques jours après, dans l'Ouest, il déclare qu'il les favorise et même que Caouette finira peut-être par les admettre, ce que ce dernier continue de nier avec feu. Pendant ce temps, l'opinion des jeunes libéraux, qui était divisée sur cette question, devient unanime *subito presto*.

Que pensent quelques étoiles de ces métamorphoses, au moins de celles de leur parti ? Le gros Maurice Sauvé, rénovateur professionnel de partis, ne paraît pas en plus mal digérer ; au contraire, il se présente. Maurice Lamontagne, toujours très intéressé par l'économie mais, semble-t-il, fort peu par l'atome, politique à Outremont ; René Tremblay, un autre idéaliste du Père Lévêque, peu embarrassé des ogives, passe de la désatellisation du Québec à la satellisation du Canada, selon la logique de l'économiste.

Un tel chassé-croisé serait invraisemblable dans la dernière des républiques ayant accédé comme nous à l'indépendance. Il souligne indubitablement le caractère d'un pays hautement satellisé, incapable de s'échapper de l'astre qui l'attire, et qui est voué à se fondre d'une manière ou d'une autre dans le grand tout américain, quoiqu'on en pense chez les nationalistes tranquilles et en contradiction avec eux-mêmes.

Complicitez la situation par la coexistence de deux races qui se neutralisent réciproquement ainsi que par une économie largement dirigée d'outre-frontière, et vous avez un pays absolument incapable de sursaut, mare aux grenouilles idéale pour les rois-solveurs. D'où le règne des farceurs, grandement facilité d'ailleurs par la crème des ennuyeux, les critiques de l'actualité politique dans ce pays à demi tombé.

Les hommes du N.P.D. ont une allure de princes à côté de tous ces pseudo-bagarreurs de foire électorale. La politique a souvent été fort comique, dans notre pays, mais rarement fut-elle plus grotesque et vide d'honneur et de pensée. Rarement, par conséquent, y a-t-on aussi peu représenté le peuple.

Pierre VADEBONCOEUR

« Vocation chrétienne de l'homme moderne », tel fut le thème de la retraite pascale universitaire prêchée par le R.P. André Liégé, dominicain, et dont nous vous donnons ici un résumé. Professeur à l'Institut Catholique de Paris et au Saulchoir, et théologien expert auprès du Concile, le Père Liégé est l'un des grands penseurs de l'Eglise de Vatican II. Prêchant le retour à un évangélisme authentique, les accents prophétiques du Père Liégé, et la contemporanéité de son message, constituent une semence qui pénètre jusqu'au plus profond de l'âme et germe sous la forme d'un engagement chrétien où la « vérité dynamique de l'homme rencontre la vérité dynamique de Dieu ». Malheureusement, les propos percutants du Père Liégé engendrent parfois autour de lui un cercle d'incompréhension, voire même d'hostilité : ne vient-il pas bousculer les conformismes, les étroitesse, les rigorismes de certains chrétiens « bien installés » et plus soucieux de dominer le « monde » par la force et la puissance que de le conquérir par l'Amour.

deux mille ans de christianisme ? Le christianisme n'a-t-il pas perdu une partie de sa faculté d'étonnement ? Nous devons aller à la rencontre de ce qui est le cœur du christianisme, de Dieu sur le monde, la venue de Dieu pour toutes de Dieu dans l'histoire humaine. L'Evangile réinterprète tout : nous devons prendre clairement position. L'acte de foi se situe au point où la vérité dynamique de l'homme rencontre la vérité dynamique de Jésus-Christ.

Le message de l'athéisme contemporain

Comment pourrions-nous rendre au christianisme sa faculté d'étonnement, et par où commencer ? En découvrant à nouveau le vrai visage de Dieu... Nos élites ont oublié la vérité de Dieu, tout en découvrant la vérité de l'homme. Écoutons l'agnostique, l'athée, qui n'est non par lâcheté ou parce que le milieu l'est, mais par con-

science (et il existe réellement, quoiqu'en pensent les « bien-pensants »). La vérité de l'homme lui apparaît incompatible avec la valeur attribuée à Dieu, qu'il voit comme un concurrent de la vie humaine, un Dieu égoïste et soucieux du respect de ses lois, un Dieu justicier et source de la peur dans le monde. Autrefois, il faisait « chaud » du côté de Dieu et « froid » du côté de l'homme ; aujourd'hui, c'est le contraire. Aussi l'athée veut-il libérer l'homme de cette fausse caution qu'est Dieu.

Comment réagir devant un tel raisonnement ? Le réflexe traditionnel serait le scandale et le recours aux slogans apologétiques. La réaction peut être agressive : « Dieu va se venger, et l'athée va se casser la figure ». Mais Dieu n'est pas interventionniste à ce point ! Mais optons plutôt pour une saine réaction d'auto-critique, et mettons-nous à l'écoute du message de l'athéisme contemporain. Demandons-nous si les athées, au lieu d'être ceux qui ont fait mourir Dieu, ne seraient pas ceux qui ont constaté le DÉCÈS DE DIEU. Les véritables auteurs de la mort de Dieu ne sont-ils pas ceux qui Lui ont enlevé sa vraie valeur, qui l'ont lié à des causes inhumaines et contraires à la vérité de l'homme, qui l'ont fait patronner les guerres et le colonialisme, qui l'ont lié aux sales causes de l'Inquisition et du racisme, qui l'ont lié à des tabous, à des privilèges cléricaux ! Hélas, il y a encore de nos jours, dans le monde chrétien, des conditions qui continuent à faire mourir Dieu.

Rehydrater la morale chrétienne

La situation de la moralité dans le monde est assez complexe. La plupart des morales

badine plus aujourd'hui. Prototype de la religion-évasion, qui dispense l'homme d'être un homme !... D'autre part, on a vu apparaître, particulièrement au 19^{ème} siècle, une sorte de « saint laïc gentilhomme », une espèce de saint sans religion et sans Dieu...

Nous devons donc nous désolidariser radicalement de ces morales qui ne sont pas chrétiennes. Tout en nous souvenant que nous ne détenons pas le monopole de la vérité sur l'homme, interrogeons-nous sur les nouvelles motivations qu'apporte la morale chrétienne : ce que le christianisme ajoute à la morale, c'est que tout se fait désormais à cause de Jésus-Christ. Or, regardons le Christ agir avec Marie-Madeleine, avec la Cananéenne, avec la femme adultère : la morale chrétienne n'est pas faite pour humilier l'autre mais pour s'édifier soi-même. Acceptons enfin que, du monde non chrétien, viennent des provocations pour découvrir ou redécouvrir des réalités auxquelles le monde chrétien ne semble pas très attentif : la racisme, la guerre, la superposi-

tion géographique des pays chrétiens et des pays riches et développés. Soyons à l'écoute de tous les prophètes de la moralité en expansion dans le monde.

La troisième question posée à l'Eglise vient du mouvement de libération humaine. Le meilleur des énergies humaines est de plus en plus mobilisé dans la lutte contre le paupérisme, le racisme, l'esclavage sous toutes ses formes. Or un trop grand nombre de chrétiens voient, dans ces grands combats de l'homme, se dresser le spectre du communisme, ne se doutant pas que le plus grand péril est sans doute l'anticommunisme militant, et le bellicisme ou l'absentéisme qu'il entraîne.

L'Eglise prétend être une Eglise de fraternité universelle : qu'on fait les chrétiens dans la lutte contre le racisme ! L'Eglise prétend être l'Eglise des pauvres : qu'ont fait les chrétiens dans la lutte contre le paupérisme et la faim dans le monde ? L'Eglise se réclame du Prince de la Paix : qu'ont fait les chrétiens pour la paix, pour la recherche scientifique des causes de la guerre et des moyens de l'éviter, dans la marche vers le désarmement universel ?

Toutes ces questions du monde deviennent des questions d'Eglise, auxquelles les chrétiens ne pourront désormais plus s'abstenir de répondre.

Michel DORAY

POUR L'E.U.M.

Nos représentants AU PAKISTAN

Huguette Demers

Michel Gouault

Robert Panet-Raymond

Michel Doray



Chaque année des étudiants de l'Université font un voyage d'étude dans un pays étranger. Après la Yougoslavie, Israël, la Suède et la Pologne, le pays choisi est le Pakistan. Au nombre de quatre, ces étudiants feront partie d'un groupe d'une quarantaine d'étudiants et de professeurs canadiens envoyés par le comité central de l'E.U.M. du Canada en vue d'y étudier certains problèmes. Mlle Huguette Demers, MM. Robert Panet-Raymond, Michel Gouault et Michel Doray, choisis parmi

artisanale venant de nombreux pays d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine, a eu lieu en novembre dernier. Grâce à une grande coopération de la part des étudiants et à son organisateur Jacques Verdy, le chiffre des ventes a plus que doublé en regard de l'année précédente, passant de \$2,000 à \$5,000. La seconde initiative de l'E.U.M., une vente de livres et de disques, s'est avérée peu rentable, en partie à cause de nombreux « larcins » commis durant cette vente.

La participation à un organisme comme l'E.U.M. s'avère essentielle pour l'A.G.E.U.M. si cette dernière veut déboucher sur le monde. On est actuellement à chercher des moyens pour intéresser plus directement les étudiants d'ici aux problèmes étudiants internationaux. Espérons que des résultats seront bientôt obtenus dans ce sens que des activités comme les voyages d'étude permettront une meilleure connaissance réciproque, préluce nécessaire à toute collaboration valable.

Robert MACKAY

VOCAATION CHRÉENNE

DE L'HOMME MODERNE

Le christianisme a-t-il perdu sa faculté d'étonnement ?

Le fait d'être jeunes et de vivre dans un monde en mutation profonde constitue pour nous une chance, mais présente du même coup des exigences nouvelles. Notre foi est chahutée, et notre existence chrétienne n'est plus un simple héritage : désormais confrontée, elle se doit de devenir créatrice de nouvelles fidélités. Cet état de « crise » ne doit pas nous affoler : revenons plutôt aux vérités fondamentales, à ce qui est essentiel et solide. Tout d'abord, un regard clair et profond sur nous-mêmes... Il nous est impossible de rencontrer Dieu et le Christ en profondeur si nous n'avons pas commencé d'exister, si nous n'avons pas touché « l'os » de notre personnalité, réveillé cette part de nous-mêmes qui est l'existence authentique, et orienté notre vie dans une dynamique, une ligne de continuité. Avons-nous vraiment dépassé le stade de l'enfantillage, du caprice, de l'émotivité ? Avons-nous dépassé les conformismes, les emballages, le stade esthétique de la vie ?

Puis, un regard clair et profond sur le fait chrétien... Ne sommes-nous pas encombrés par

des coutumières sont remises en question, au moment où le monde vit un temps de très haute moralité humaine (luttés contre le racisme et le paupérisme), tandis que la littérature contemporaine redécouvre le sérieux de la lutte pour l'homme. Empreinte d'un certain pharisaïsme et alourdie par le conformisme et le juridisme, la morale chrétienne n'a plus très « bonne presse », et les chrétiens sont quelque peu désorientés par ce malentendu.

Nous héritons en fait d'un ménage plus ou moins réussi entre la morale et la religion. La religion a accepté d'être la caution de la morale et de devenir une religion d'obligations. Après le recours aux ancêtres, on a mobilisé Dieu afin que la morale oblige : Il est devenu un Dieu législateur, justicier, gardien des lois et moteur auxiliaire de la sauvegarde des principes. La morale est ainsi devenue culpabilisante. Mariage plus ou moins réussi, car tantôt la religion a dissout la morale, tantôt la morale a dissout la religion. En effet, certaines personnes sont tellement religieuses qu'elles sacrifient le respect des exigences de la justice humaine, et qu'elles sont très peu scrupuleuses à l'égard de réalités humaines avec lesquelles on ne

peut pas vivre.

Comment réagir devant un tel raisonnement ? Le réflexe traditionnel serait le scandale et le recours aux slogans apologétiques. La réaction peut être agressive : « Dieu va se venger, et l'athée va se casser la figure ». Mais Dieu n'est pas interventionniste à ce point ! Mais optons plutôt pour une saine réaction d'auto-critique, et mettons-nous à l'écoute du message de l'athéisme contemporain. Demandons-nous si les athées, au lieu d'être ceux qui ont fait mourir Dieu, ne seraient pas ceux qui ont constaté le DÉCÈS DE DIEU. Les véritables auteurs de la mort de Dieu ne sont-ils pas ceux qui Lui ont enlevé sa vraie valeur, qui l'ont lié à des causes inhumaines et contraires à la vérité de l'homme, qui l'ont fait patronner les guerres et le colonialisme, qui l'ont lié aux sales causes de l'Inquisition et du racisme, qui l'ont lié à des tabous, à des privilèges cléricaux ! Hélas, il y a encore de nos jours, dans le monde chrétien, des conditions qui continuent à faire mourir Dieu.

Nous devons donc nous désolidariser radicalement de ces morales qui ne sont pas chrétiennes. Tout en nous souvenant que nous ne détenons pas le monopole de la vérité sur l'homme, interrogeons-nous sur les nouvelles motivations qu'apporte la morale chrétienne : ce que le christianisme ajoute à la morale, c'est que tout se fait désormais à cause de Jésus-Christ. Or, regardons le Christ agir avec Marie-Madeleine, avec la Cananéenne, avec la femme adultère : la morale chrétienne n'est pas faite pour humilier l'autre mais pour s'édifier soi-même. Acceptons enfin que, du monde non chrétien, viennent des provocations pour découvrir ou redécouvrir des réalités auxquelles le monde chrétien ne semble pas très attentif : la racisme, la guerre, la superposi-

EMPLOIS D'ÉTÉ EN HOLLANDE

Centre Social
Salon des
Messieurs

Chambres 310-360
Mardi midi 9 avril
de 12.00 à 1.30

La Fédération Nationale des étudiants des Universités Canadiennes (F.N.E.U.C.) vous invite à rencontrer un envoyé spécial venu de Hollande pour répondre à vos questions concernant les conditions de travail, de logement etc.

On "gèle" maintenant les ulcères

On pourrait bientôt, en une petite visite d'une heure à peine chez le médecin, être guéri d'un ulcère de l'estomac. Lisez dans SÉLECTION du Reader's Digest d'avril comment un procédé révolutionnaire de congélation de l'estomac a donné des résultats spectaculaires pour soulager les victimes d'ulcères... sans intervention chirurgicale. Achetez Sélection aujourd'hui !

La revision du code civil et la laïcisation des actes de l'état civil et du mariage

En 1955, la Législature de Québec autorisait le Gouvernement à confier à un juriste la revision du code civil de la province de Québec. (1) Ce juriste devait préparer un projet de revision du code civil en observant, dit la loi « la méthode législative suivie dans la rédaction initiale, en lui conservant ses caractères distinctifs, en faisant les corrections de style et d'agencement appropriées et en donnant son avis sur les modifications de substance qu'il pourrait être avantageux d'y apporter ».

En 1960, soit 5 ans plus tard, la Législature adoptait une autre loi (2) permettant de nommer quatre codificateurs pour étudier les rapports et recommandations de ce juriste et toutes autres suggestions afin de préparer un projet définitif du nouveau code civil. La loi spécifiait que les codificateurs devaient faire diligence.

Or, en 1963, soit 8 ans depuis l'adoption de la première loi, on a encore aucun rapport de cette revision du code civil.

Quoiqu'il en soit, il y a certaines questions que les codificateurs devront se poser au moment de la revision du code civil. Ainsi, est-ce que l'on doit séculariser les actes de l'état civil?

est-ce que l'on doit séculariser le mariage? Mais avant de répondre à ces deux questions, il y a une question préliminaire que l'on doit se poser: est-ce que les codificateurs ont le droit de procéder à la sécularisation des actes de l'état civil et du mariage en vertu de leur mandat?

Dans la loi de 1955, le législateur dit que le juriste chargé de la revision du code civil devra conserver au code des « caractères distinctifs » en faisant seulement les corrections de style et d'agencement appropriées et en donnant son avis sur les modifications de substance qu'il pourrait être avantageux d'y apporter. Malgré le caractère limitatif du mandat des codificateurs, ceux-ci pourront certainement suggérer à la Législature la laïcisation de notre droit civil et ce, sans supprimer ses caractères distinctifs qui sont les suivants: droit unifié, droit écrit et codifié, droit de tradition romano-latino-française, droit plus abstrait que le droit anglo-saxon, séparation du droit public et privé. Malgré la couleur conservatrice de la loi de 1955 (amélioration de la forme; codifications des amendements, conservation des caractères distinctifs) on suppose facilement que les

codificateurs devront repenser certaines notions, car reviser signifie remettre en question, autrement on aurait parlé de refonte du code civil. Voyons maintenant en quoi consiste cette question de sécularisation.

I — Doit-on séculariser les actes de l'état civil ?

Dans la province de Québec, c'est le clergé des différentes dénominations religieuses qui a l'habitude d'inscrire sur des registres spéciaux les faits intéressants l'état des personnes comme la naissance, le mariage et la sépulture.

En effet, l'article 44 du code dit: « les registres sont tenus par les curés, vicaires, prêtres ou ministres desservant les églises, congrégations ou sociétés religieuses ou par tout autre fonctionnaire à ce autorisé. »

D'autre part, s'il s'agit d'une personne qui n'appartient pas à une dénomination religieuse autorisée à tenir ces registres, les parents doivent, en vertu de l'article 53a (amendement de 1875) faire enregistrer la naissance de leur enfant dans les quatre mois de cette naissance au bureau du secrétaire-trésorier de la municipalité ou du greffier de la ville.

Cet amendement de 1875 est un premier involontaire probablement dans la voie de la sécularisation des actes de l'état civil imposé par certaines situations.

Au moment de la présente revision, il est légitime de se demander si l'on doit continuer dans cette voie et consacrer définitivement la sécularisation en ordonnant que la fonction de tenir les registres de l'état civil appartiendra aux municipalités et en réglementant de façon plus précise la tenue, le dépôt des registres et la rédaction des actes.

Certes, cela n'empêcherait pas le clergé des différentes églises de continuer à tenir des registres des baptêmes et des mariages mais ces registres n'auraient force probante que devant l'autorité ecclésiastique.

Voilà la première question sur laquelle les reviseurs auront à se prononcer.

II — Doit-on séculariser le mariage ?

Doit-on séculariser le mariage i.e. le législateur doit-il considérer le mariage uniquement comme un contrat civil?

Actuellement, les pays qui n'accordent de valeur légale qu'au mariage civil sont: la France, la Belgique, la Suisse, l'Allemagne, les Pays-Bas, la Hongrie, la Chine et le Japon, l'U.R.S.S., la Pologne, la Tchécoslovaquie, la Roumanie, la Turquie et la plupart des républiques de l'Amérique du Sud. Dans certaines autres contrées (Italie, Espagne, Portugal, Angleterre, Royaumes scandinaves, Danemark, Etats-Unis, Colombie) le mariage civil existe mais parallèlement au mariage religieux, soit que les époux aient le choix entre l'une et l'autre forme, soit que la forme civile ne soit établie que pour les personnes n'appartenant pas à une dénomination religieuse autorisée à célébrer le mariage. Enfin la Grèce, l'Autriche, les pays musulmans en général ne connaissent pas le mariage civil: l'union conjugale ne peut y être contractée que suivant les règles de la confession à laquelle se rattachent les parties contractantes.

Dans l'Etat du Québec, c'est cette dernière situation qui existe: il n'y a pas de mariage civil. En effet l'article 129 dit: « sont compétents à célébrer les mariages, tous prêtres, curés, ministres et autres fonctionnaires autorisés par la loi à tenir et à garder les registres de l'état civil ». Comme le dit Mignault: « il ne faut pas comprendre, cela est évident, parmi ces autres fonctionnaires, ceux qui tiennent un registre spécial, comme celui du secrétaire-trésorier d'une municipalité pour l'enregistrement de la naissance des personnes non baptisées ». (3)

Ceci étant dit, on peut maintenant se demander si les reviseurs ne devraient pas adopter la conception laïque du mariage? Et c'est ici que les codificateurs devront se prononcer.

On doit cependant faire remarquer, que même si les codificateurs adoptent le principe de la laïcité du mariage, cela ne donne pas au législateur le droit de s'immiscer dans la réglementation et l'administration religieuse du mariage. Le principe de la laïcité du mariage ne signifie pas que le mariage n'est qu'un contrat civil, mais seulement que la loi le considère exclusivement à ce point de vue, ce qui est tout différent. Les contractants restent cependant entièrement libres de donner en outre à leur mariage le caractère religieux et de l'entourer de formes culturelles.

D'autre part, même si on adopte le principe de la laïcité du mariage, il est certain que la législation du mariage restera largement inspirée par les dispositions du Droit canonique et que, tout en s'affranchissant des directions des différentes dénominations religieuses et spécialement de celles de l'Eglise catholique, on devra en recueillir les réglementations. En définitive, on ne ferait que produire, séculariser et légèrement modifier les règles auxquelles est arrivé le Droit canonique.

Voilà, esquissés brièvement, les problèmes auxquels doivent faire face les codificateurs et en dernier lieu la Législature qui doit approuver, modifier ou désapprouver l'oeuvre des codificateurs.

Il est à souhaiter cependant que les codificateurs procèdent avec « diligence » comme le suggère la loi de 1960. Le principe de la revision du code civil a été adopté en 1955, donc depuis huit années déjà, et le « juriste » ainsi que les « codificateurs » n'ont encore remis aucun rapport ou projet. Il est à espérer que cela viendra bientôt...

Raoul BARBE

BUREAUX À LOUER

6953 St-Denis, coin Bélanger

5 pièces chauffées — site idéal pour professionnels

FE. 4-9888

AUX FINISSANTS

N'achetez pas vos meubles de bureau sans avoir visité

"ATOMIK"

sans avoir connu les prix

"ATOMIK"

vaste choix d'ameublement de bureau, bois ou métal.

261 EST, CRAIG

UN. 6-1047

EMPLOI DISPONIBLE

POUR : Travailleur enthousiaste
Celui qui veut être son propre patron

NOUS OFFRONS : Carrière d'avenir
Possibilité de revenus illimités

Pour renseignements :

Jean-Paul Collard, gérant

« La Laurentienne Cie d'Assurances »

6333, boul. Décarie, Suite 34

Tél. 735-2581

BUREAU A LOUER

Bureau neuf 10' x 16', chauffé, éclairé, toilette privé, salle d'attente meublée servant aussi à un bureau de médecin, situé au centre de la cité de Ste-Thérèse.

Tél. : TA 3-9382

Dr. André Limoges,
51 ouest, Blainville,
Ste-Thérèse-de-Blainville.

(1) 1955 S.Q. ch. 47.

(2) 1960 S.Q. ch. 97.

(3) Mignault, Droit Civil Canadien, T. I p. 377.

Réflexions « Sur et Autour » de la conférence donnée par M. J. M. Léger au congrès du C.R.I. et dont le sujet était : « Les conséquences du marché commun sur le développement économique et social de l'Afrique ».

Malheureusement à la suite de cette conférence le temps réservé au dialogue entre conférencier et auditeurs fut restreint... j'aurais aimé poser quelques questions du genre des suivantes : — Croyez-vous qu'il serait possible à un Etat africain faisant partie du Commonwealth d'accéder à la C.E.E. (communauté économique européenne i.e. marché commun) avant que l'Angleterre n'ait été acceptée elle-même au sein de la C.E.E. ? — N'y a-t-il pas de différence entre les Etats de l'Entente (Dahomey, Niger, Côte d'Ivoire, Haute-Volta) et les autres pays mentionnés en ce qui concerne les liens avec la C.E.E. ou la Métropole ? — Si on se place du point de vue africain, n'est-il pas plus urgent pour eux de penser à la fondation d'un nouveau marché commun africain (qui n'éliminerait pas les liaisons avec les métropoles au contraire) qui répondrait mieux à leurs besoins communs et respectifs plutôt que d'adhérer simplement à une ancienne structure qui d'ailleurs n'a pas été conçue en fonction de LEURS besoins mais bien en fonction de ceux des métropoles et de l'unité européenne... le simple fait qu'ils n'aient pas eu voix à la C.E.E. avant 1960 et qu'ils n'aient encore qu'un pouvoir consultatif ne le prouve-t-il pas assez et n'est-ce pas là justement une honte pour la C.E.E. qui se pique de faire figure humanitaire au sein des nations en ce qui concerne l'aide aux pays en voie de développement ?

Voici maintenant quelques affirmations recueillies ici et là dans le journal « Afrique Nouvelle » (le plus grand hebdomadaire de langue française de l'Ouest africain) qui illustrent le sens de mes interrogations et montrent qu'elles ne sont pas pure imagination.

— En septembre dernier à la Conférence du Commonwealth, après la Nigéria, le Tanganyka, le Kenya et l'Ouganda repoussent l'as-

Conférence

sociation des « Six » et prennent une position hostile à l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché Commun.

— A la même époque en Guinée, le président Sékou Touré affirme : « Notre continent possède des réserves considérables de matières premières et celles-ci, jointes à ses ressources en puissance, permettent de bien augurer de son industrialisation. C'est pourquoi, s'il sera peu réaliste et peu rationnel de songer à associer les nations africaines au marché commun européen, ou à tout autre forme de monopole économique, il est à espérer qu'un MARCHÉ COMMUN AFRICAIN sera organisé et pourra en fin de compte COOPERER SUR UN PIED D'EGALITE ET DE SOLIDARITE AVEC D'AUTRES ZONES ECONOMIQUES. Les difficultés qui apparaissent dans le marché commun européen en ce qui concerne le renouvellement des accords d'association conclus par certaines nations africaines prouvent que ce n'est pas LA FORME des relations économiques qu'il faut modifier, mais LEUR NATURE MEME. » (je me permets de mettre en majuscule les mots qui me paraissent d'une importance capitale.)

— A la veille d'un nouvel accord d'association entre la C.E.E. et une quinzaine d'Etats africains à Yaoundé en février dernier, M. René Desanti du Togo souligne en conclusion de ses analyses : « Une question se pose — celle de savoir si l'association au Marché Commun est une solution souhaitable pour résoudre les PROBLEMES ECONOMIQUES ET SOCIAUX qu'affrontent les pays africains. L'on peut affirmer qu'à la lumière des faits, L'EFFET QU'ON ETAIT EN DROIT D'ATTENDRE A ETE TRES INSUFFISANT par son volume et surtout par la lenteur d'intervention de l'action du Fonds de Développement. et plus loin... »

LE PRINCIPAL DEFAUT DANS LA SITUATION ACTUELLE DEMEURE L'ABSENCE DES REPRESENTANTS AFRICAINS AU SEIN DES ORGANES DE GESTION. Le renouvellement est le résultat d'une entente librement conclue par les parties contractantes. Mais pour que cette association soit véritable EN FORME ET EN FOND, il conviendrait que la Communauté ouvre ses portes à une gestion commune des organes centraux. »

— EN MARS '63 les pays africains réagissent à la prise de position hostile de l'Italie et des Pays-Bas en ce qui concerne l'aide aux pays en voie de développement.

... « En COTE D'IVOIRE et à MADAGASCAR, des prises de position officieuses le disent clairement. A DAKAR M. Soumah a souligné que cette attitude allait compromettre l'indépendance économique des pays africain. »

(Suite à la page 16)



Une grande artiste

Mme Tamosaitis appartient à l'école de la peinture lithuanienne qui s'est développée dans l'après-guerre sous l'influence de l'art contemporain Nord-Américain. Mais dans son cas il s'agit plutôt d'une conversion assez inattendue.

Reconnue depuis longue date comme expert dans l'art artisanal lithuanien, l'artiste a consacré de nombreux travaux à l'étude de ses éléments. Un séjour en Suède lui permit de dégager, par la voie du contraste, l'originalité et la stylisation voulue des dessins géométriques caractéristiques à la production artisanale natale.

Ses nombreux échantillons de costumes nationaux, ainsi que les tapisseries, exécutées suivant la tradition du peuple, lui valurent de nombreuses médailles et prix aux expositions internationales (Paris 1957, Berlin 1958, New York 1939).

A son arrivée au Canada en 1948, Mme Tamosaitis a ouvert un studio d'art folklorique à Montréal qui fut transféré ensuite à Kingston (Ont.). Pendant toute cette période, elle prit une part active dans la formation des jeunes pour qui l'étude de l'art populaire constitue une source d'inspiration. Elle donna des cours à l'Institut Mc Donald, tout en participant à de nombreuses expositions canadiennes et américaines. Mais de plus en plus elle y expose, non seulement des tapisseries mais aussi ses gouaches et ses peintures.

Si l'on pouvait distinguer au début dans ces dernières une certaine approche de décorateur, il est à constater que désormais l'artiste semble avoir découvert un style tout à fait personnel. Il se manifeste non seulement dans la gamme de couleurs, mais aussi dans le dramatisme inhérent de ses compositions.

Le long apprentissage de la grammaire des couleurs, régissant l'art populaire lithuanien aurait permis à découvrir à Mme Tamosaitis certains éléments fondamentaux et à arriver à des curieux rapprochements avec l'art moderne.

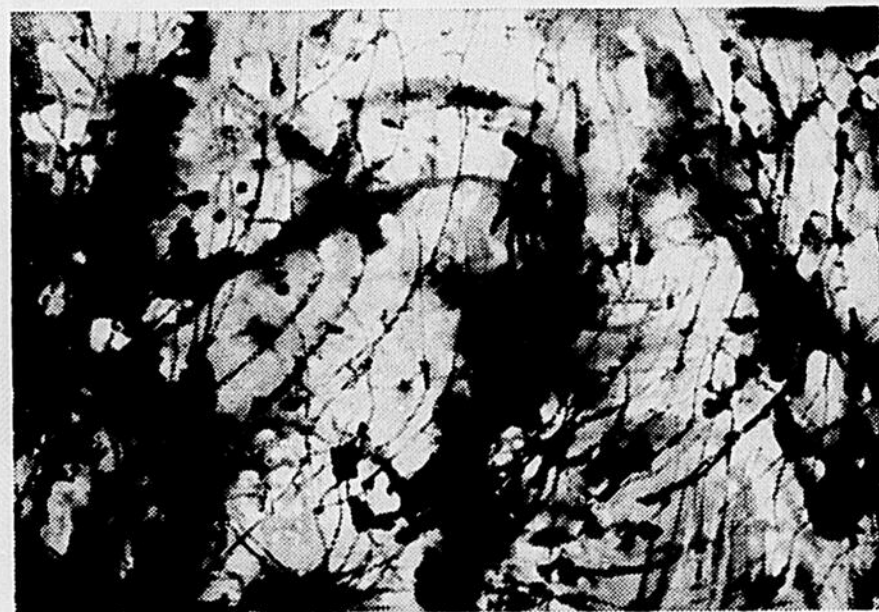
Ainsi l'absence du réalisme et le symbolisme apparent, ren-

contrés dans la production artisanale, n'était pas sans l'encourager dans la voie de la spontanéité, qui constitue un des traits de la peinture abstraite.

D'autre part il serait difficile de contester l'emprise de la nature sur la personnalité de l'artiste. Rien qu'à consulter le catalogue, on se rend compte jusqu'à quel point le monde visuel

il se libère par un acte de création.

Que les couleurs soient gaies ou d'un chromatisme sombre, elles reflètent plus qu'une volonté de « faire un tableau » ou l'expression d'un état d'âme. On sent à travers ses peintures, cette procession des saisons la présence d'un lieu mystérieux qui unit l'artiste à la terre.



inspire Mme Tamosaitis dans le choix de ses sujets. La Féerie des brumes matinales, l'arabesque du givre sur les carreaux, tout l'or et le bronze de l'automne canadien, trouvent leur expression dans les visions poétiques de l'artiste. Quelquefois ce n'est qu'un petit détail — les traces d'un rongeur dans la boue du sentier, les gouttes de la pluie sur les buissons, la marbrure des rochers. Mais toutes ses impressions fugitives travaillent sur son esprit jusqu'au moment où

Par la probité de l'exécution, le sens du rythme, et par cette dimension du lyrisme, Mme Tamosaitis arrive à créer un monde à elle qui sort des cadres d'un intimisme douillet et sentimental.

Reflète quelque peu mélancolique d'une solitude humaine, l'art de Mme Tamosaitis n'aspire qu'à procurer au spectateur une satisfaction esthétique et à le faire avancer (qui sait) dans la connaissance de lui-même.

Monika JONYNAS

Mme TAMOŠAITIS

exposera ses oeuvres

au Centre Social

à partir du 19 avril

Jacques Girard répond au questionnaire "Marcel Proust"

(Epreuve passée le 18 mars 1963)

1. *Quel est pour vous le comble de la misère?*
La privation de la liberté.
2. *Où aimeriez-vous vivre?*
C'est toujours l'île Majorque qui a peuplé mes rêves.
3. *Votre idéal de bonheur terrestre?*
Vivre avec une femme qui me plairait. Ça veut dire amour, ça veut dire amitié, et ça veut surtout dire savoir vivre à deux. Mais amour et amitié sont excessivement importants. Ce n'est pas le pouvoir, contrairement à ce que certains peuvent penser. Ça pourrait être le pouvoir à l'occasion, mais sans compromission et pour une idéologie qui en vaudrait la peine.
4. *Pour quelles fautes avez-vous le plus d'indulgence?*
Celles qui ont été commises en toute honnêteté.
5. *Quels sont les héros de roman que vous préférez?*
Kyo (La Condition Humaine de Malraux), Garine (Les Conquérants de Malraux), Nathanaël (Les Nourritures Terrestres de Gide), le Dr Rieux (La Peste d'Albert Camus), Traian Koruga (La 25e Heure de C. V. Gheorghiu).
6. *Quel est votre personnage historique favori?*
Marc-Aurèle.
7. *Vos héroïnes favorites dans la vie réelle?*
Celles qui luttent pour l'amour.
8. *Vos héroïnes dans la fiction?*
Antigone, Victoria (L'Etat de Siège de Camus).
9. *Votre peintre favori?*
Le Gréco.
10. *Votre musicien favori?*
Mozart.
11. *Votre qualité préférée chez l'homme?*
La lucidité.
12. *Votre qualité préférée chez la femme?*
La féminité.
13. *Votre vertu préférée?*
La capacité d'aimer.
14. *Votre occupation préférée?*
La lecture.
15. *Qui auriez-vous aimé être?*
Phidias (Auteur des bas-reliefs du Parthénon).
16. *Le principal trait de votre caractère?*
Le goût de « vivre », i.e. : sentir que je pense et que j'agis.
17. *Ce que vous appréciez le plus chez vos amis?*
La sincérité et l'authenticité.
18. *Votre principal défaut?*
Le sentimentalisme.
19. *Votre rêve de bonheur?*
La pérennité.
20. *Quel serait votre plus grand malheur?*
Être privé de ma liberté.
21. *Ce que vous voudriez être?*
Ce que j'essaie de devenir.
22. *La couleur que vous préférez?*
Le bleu.
23. *La fleur que vous aimez?*
L'Orchidée noire.
24. *L'oiseau que vous préférez?*
L'Hirondelle.
25. *Vos auteurs favoris en prose?*
Malraux, Valéry, Gide, Camus, Hemingway, Thériault.
26. *Vos poètes préférés?*
Rimbaud, Baudelaire, Mallarmé, Anne Hébert, Verlaine.
27. *Vos héros dans la vie réelle?*
Ceux qui luttent pour l'égalité sociale.
28. *Vos héroïnes dans l'histoire?*
Marie-Antoinette.
29. *Vos noms favoris?*
Robert, Boris, Tristan, Marie.
30. *Ce que vous détestez par-dessus tout?*
La haine.
31. *Caractères historiques que vous détestez le plus?*
La cruauté.
32. *Le fait militaire que vous admirez le plus?*
Le raid de Dieppe.
33. *La réforme que vous admirez le plus?*
La révolution française.
34. *Le don de la nature que vous voudriez avoir?*
Le talent de peindre.
35. *Comment aimeriez-vous mourir?*
Tranquillement dans mon lit.
36. *Etat présent de votre esprit?*
La fatigue.
37. *Votre devise?*
Je n'en ai pas. Ça me pue au nez, les devises.



L'ORATEUR
À LA
JOURNÉE SYNDICALE
DU 8 MARS

Un directeur unique

Durant les deux années où j'ai travaillé avec Jacques Girard, même si je n'ai pas endossé toutes ses idées, je puis dire que j'ai été formée par la personnalité qu'il a donnée au « Quartier Latin ».
(Mars 1963)

Le « Quartier Latin » n'est pas un comité comme un autre, même si structurellement il en a l'apparence.

Parce qu'il réclame, particulièrement de la part du directeur, une présence continue, un engagement de tous les jours — d'une part, dans l'élaboration de la politique propre du journal, travail à l'A.G.E.U.M., d'autre part, dans un côté technique, plus matériel aussi : lire les textes, se rendre aux mises en page, rencontrer une foule d'individus — le « Quartier Latin » devient alors pour son directeur, le prolongement, l'épanouissement optimum de son action dans le monde étudiant. Le « Quartier Latin » n'est pas comme les autres comités que l'on prend au hasard peut-être. Il est la « chance unique » de parachèver une vie donnée pour la promotion de la classe étudiante.

Il faut que le directeur du « Quartier Latin » ait vécu intensément dans le monde étudiant, par le journal, depuis plusieurs années; qu'il se soit, en quelque sorte, préparé à la tâche : Jacques Girard a été directeur du journal Ste-Marie, meilleur journal étudiant à cette époque. Il faut que le directeur du journal pense constamment au « Quartier Latin », aux problèmes étudiants; qu'il y consacre tout son temps, qu'il s'y donne corps et âme : c'est à cela que Jacques Girard s'est employé depuis deux ans.

On pourrait évidemment parler du directeur du « Quartier Latin » qui a donné plusieurs conférences sur le syndicalisme étudiant, sur

le journalisme étudiant, à divers organismes et facultés, de celui qui s'est fait entendre moult fois sur les ondes. Mais tous ces actes extérieurs ne sont que le prolongement d'une action plus personnelle, et trouvent trop leur récompense en eux-mêmes pour véritablement valoir.

La force de Jacques Girard s'est manifestée beaucoup plus par les chaudes soirées d'été — et elles ont été si nombreuses — qu'il a passées au « Quartier Latin », alors que personne, ou à peu près, ne le savait, par tous ces milieux et ces fins de semaine, où, durant toute l'année, il a été au local pour discuter de la politique du journal, des articles à faire entrer, des mises en page moins bonnes qu'on ne l'avait espéré. Forcé qui n'est pas une abnégation de tous les instants, un devoir accompli en se sacrifiant, mais l'expression d'une vie orientée lucidement, sereinement, dans un sens donné, d'une vie dominée par une intelligence volontaire. Forcé qui a permis à Jacques Girard d'être beaucoup plus que « le directeur du journal qui sort deux fois par semaine » pour devenir celui qui a travaillé à l'élaboration d'une véritable politique étudiante, celui qui a assumé complètement sa mission et qui ne s'est pas arrêté à sa satisfaction personnelle.

Je souhaite à Jacques Girard de toujours garder cette force, cette intransigeance qui en font sa valeur actuelle. Les renier au profit de compromis faciles serait détruire ce qui fit de lui un directeur unique.

Michèle RIVET

LE POLÉMISTE AVEC JEAN-JACQUES BERTRAND



Ce texte se veut un hommage à celui qui nous quitte aujourd'hui après avoir mené les destinées du « Quartier Latin » durant les deux dernières années.

J'ai collaboré au « Quartier Latin » depuis novembre 1961. D'abord comme chroniqueur artistique, puis en octobre dernier jusqu'à maintenant comme secrétaire à la rédaction. Faisant partie à ce titre du triumvirat de la direction, je crois être spécialement en mesure de parler de lui. Malheureusement, je ne bénéficie pas des avantages que le recul confère, car nous n'en sommes pas au bout de notre collaboration.

Travailler avec Jacques Girard durant les deux années où il fut directeur du « Quartier Latin » ne pouvait se faire sans le risque d'en être irrémédiablement marqué. Son énergie au travail, il la communiquait à tous ses proches collaborateurs. Mais il a su, plus que tout, nous communiquer ses enthousiasmes, ses convictions, ses déceptions. Et pour autodidactes ou non que nous ayons été, nous n'avons pas pu échapper à son empreinte.

L'homme d'action

Multiplés pourtant étaient ses activités en dehors du « Quartier Latin ». Pour n'en citer que quelques-unes : il collaborait à la revue « Maintenant », il siégeait au Comité Conjoint au niveau central, il prononçait ici et là des conférences, faisait entendre la voix étudiante à la radio et à la télévision, etc. Il devait de plus poursuivre ses études en droit (Il se classait dans le groupe des 80%).

Fatigué par son travail, littéralement épuisé, je l'ai vu souvent. Je l'ai vu aussi dans ses rares moments d'abandon où il voulait tout laisser tomber pour se reposer quelque peu. Peut-être au fond savait-il qu'il ne laisserait jamais tomber. Mais le lendemain il revenait plus en forme que jamais pour poursuivre sa tâche écrasante.

Il savait être présent dans tout ce qu'il faisait. A tel point qu'il peut sembler difficile aujourd'hui de parler du « Quartier Latin » sans parler de Jacques Girard. Mais paradoxalement, nous pourrions parler de Jacques Girard sans parler du « Quartier Latin ». Car « Quartier Latin » ne restera pour lui qu'une activité comme tant d'autres accomplies ou sur le point de l'être. Une activité où il s'est donné de la façon la plus entière.

Telles étaient en effet sa capacité de travail et sa qualité de représentation qu'il restera pour nous de l'équipe restante : Jacques Girard, point. Tout en nous rappelant qu'il fut le directeur.

Jacques Girard l'insoumis, le polémiste, l'incisif, le bourreau du travail, le penseur, l'écrivain. Il fut (il l'est encore !) tout cela, et quoi encore ? L'aimant des arts sans pour autant méconnaître la raison. Le logicien sans que l'émotion en soit absente.

Au conseil

Il siégeait aussi au conseil de l'A.G.E.U.M. Je n'ai pas souvenir qu'il ait manqué une réunion.

Ses interventions étaient soigneusement écoutées. Il en faisait uniquement

si cela lui semblait nécessaire. Là encore, son ton était uni, mordant, incisif, et basé sur une logique à toute épreuve. Ce n'est qu'avec le recul que nous nous apercevons de cette logique, car il parlait sur des sujets fort disparates, mais qui à la fin faisaient partie d'un tout.

A la fin, le conseil se ralliait généralement à son point de vue, tant était grande sa force de persuasion. Cette année, le conseil semblait d'accord en avance, mais l'année dernière, ses vues n'étaient pas celles de l'exécutif, et il a aussi fait partie de l'exécutif fantôme. Du véritable exécutif, en somme, car c'est cet exécutif qui menait.

L'ami

Qu'il ne m'en veuille pas si j'ai voulu parler de l'ami. Car je crois que pour bien comprendre cette personnalité complexe il faut en parler.

Pour lui, la loyauté comptait beaucoup. De part et d'autre. Nous allions travailler à cœur ouvert. Et cela aussi réussissait. A ses collaborateurs qui étaient aussi ses amis, il pardonnait les fautes, mais pas les négligences. Il ne pardonnait surtout pas l'absence.

Lucide, il voulait que tous le soient. Travailler, il voulait aussi que tous le soient. Il aimait la critique, qu'elle soit positive ou non, mais pas l'indifférence. Il était toujours prêt à rendre service, mais il était très exigeant. Mais autant il était exigeant pour nous, et autant il l'était pour lui-même, autant nous l'étions pour lui. Et cette loyauté qu'il exigeait de nous, nous l'exigions aussi de lui.

TEL
QU'EN
LUI-MÊME...



Parler de lui...

Si nous voulions le rencontrer, il trouvait toujours du temps à nous accorder. Ce temps pour lui était sacré.

Le polémiste et ses emportements

Pour doux qu'il fut dans ses contacts humains, il n'en avait pas moins la main de fer dans le gant de velours.

Il s'emportait facilement malgré tout. Ses colères sont presque proverbiales, et ceux qui ont eu à subir ses foudres s'en souviendront sans doute longtemps.

Il écrivait comme il parle, et surtout sur l'impulsion du moment, et ses textes ont pu sembler désagréables à certaines personnalités, dont messieurs Johnson et Gordon, je suis convaincu qu'il l'a fait en toute bonne foi, et qu'il ne trahissait en somme que son art assez recherché de polémiste en risquant de s'attaquer aux personnes mêmes de ses adversaires idéologiques.

Pourtant, il savait respecter les idées, et il était le premier à vouloir entreprendre le dialogue, en autant que la chose lui semble possible.

Conclusion

Sensible aux éloges, il l'est aussi. Mais je n'ai jamais eu le don de faire l'éloge verbal de ceux avec qui je collabore. Je préfère souvent me taire. Il me semble qu'aujourd'hui cela est impossible.

Qu'il ne m'en veuille pas, si j'ai attendu son dernier jour, mais qu'il sache seulement que tout cela, je l'ai pensé continuellement au cours de l'année.

Michel BEAULIEU

Pour son 100^{ème}
"QUARTIER LATIN"
Nos Hommages

à JACQUES GIRARD

SERVICE EUROPÉEN DE TOURISME AUTOMOBILE

L'EUROPE EN AUTOMOBILE

Vente et Location d'Automobile pour l'Europe permis international — Cartes des pays d'Europe.

1176, rue Drummond, Montréal
UN. 1-0200 — UN. 1-3906

au Québec
la **VIE**
a ses bons moments
et
MOLSON
les
rend meilleurs!



La pratique du Service Social a comme préoccupation fondamentale d'atteindre l'individu. Cette préoccupation rejoint un concept philosophique à savoir l'unicité de l'individu et un concept démocratique qui est la reconnaissance de besoins humains communs. Ces besoins humains ont leurs manifestations dans le fonctionnement social, lequel est la somme totale des activités d'une personne en interaction avec d'autres et avec les situations qu'elle rencontre dans son milieu. C'est cet ensemble d'interactions qui indique la capacité d'adaptation de l'individu.

Le fonctionnement social peut donc être abordé concrètement par la façon dont l'individu remplit les divers rôles qui sont exigés de lui et qui sont des complexes d'attitudes et de valeurs. La cause d'un mauvais fonctionnement peut résider soit chez l'individu lui-même qui n'a pas les capacités voulues pour remplir tel ou tel rôle ou qui les a à l'état latent, soit dans son environnement qui ne répond pas à ses besoins, à ses attentes. L'individu et son milieu exigent pour fonctionner normalement qu'il y ait complémentarité et réciprocité de rôles. Cette attente partagée, sans laquelle il n'y aurait pas de conflit, devient donc la source de problèmes. Il devient donc évident que la solution à ces problèmes personnels ou sociaux réside dans le rétablissement de l'équilibre individu-société et société-individu.

C'est à ce rétablissement de l'équilibre que la profession de Service Social vise en donnant aux travailleurs sociaux pratiquant dans chacune des cinq méthodes les moyens pour aider l'individu à mieux fonctionner dans son milieu et pour aider le milieu à mieux servir l'individu.

Les méthodes

Cette restauration, ce maintien ou cette amélioration du fonctionnement social envisagé par la profession de Service Social est atteinte par le Service Social personnel (*casework*), le Service Social de groupe (*groupwork*) et l'organisation communautaire supportés par l'administration et la recherche.

Casework

Le *casework* est avant tout une méthode d'aide à l'individu, c'est-à-dire une méthode par laquelle on tâche d'apporter des services au client, qu'il s'agisse de services concrets ou de services intangibles.

Il est nécessaire de distinguer ici entre méthode et service : différents services peuvent être rendus efficacement à différents individus par des pairs ou par des personnes autres que des travail-

leurs sociaux. Ce qui spécifie l'aide apportée par le travailleur social, c'est la façon dont il possède, c'est-à-dire la méthode qu'il emploie.

S'intéressant au bien-être et à l'épanouissement de l'individu, le *casework* a pour objectif de l'aider à retrouver sa fonction antérieure ou s'il y a possibilité de l'aider à retrouver un fonctionnement meilleur qu'auparavant.

Pour atteindre soit la restauration du fonctionnement social, soit son maintien ou encore son amélioration, le travailleur social doit être intéressé à apporter au client la possibilité de mettre en jeu ses ressources personnelles et celles du milieu.

Comment le travailleur social peut-il y arriver? Par la relation. Qu'est-ce que c'est que la relation de *casework*? C'est un climat, une ambiance dans laquelle se déroule tout le processus de résolution du problème. C'est à travers cette relation qui s'établit entre le client et le travailleur social que ce dernier peut exercer sa fonction d'aide. En somme, cette aide apportée au client en état de besoin matériel ou psychique est le traitement.

Dans le traitement de son client le travailleur social doit agir au niveau du conscient ou du préconscient en étant préoccupé de maintenir le client dans la réalité actuelle. Ce maintien ou ce rappel à la réalité peut se faire par un traitement de support qui a pour but d'améliorer le fonctionnement général sans ajouter sensiblement à la compréhension ou à la prise de conscience du moi à l'égard des aspects inconscients de la personnalité : cette méthode de traitement est mise en application à l'aide de différentes techniques qui permettent un meilleur fonctionnement social en favorisant la disparition des symptômes.

Une deuxième méthode de traitement consiste à aider le client à modifier et à améliorer ses modes d'adaptation par une prise de conscience de son fonctionnement. Cette méthode a pour but principal d'améliorer le fonctionnement de l'individu en cherchant à rendre plus efficace la direction ou l'orientation que le moi donne au comportement en l'aidant à acquérir une connaissance plus approfondie et plus adéquate des sentiments et des attitudes jusqu'à demeurer inconscients. La technique employée est la clarification qui peut être utilisée avec les individus ayant un moi suffisamment intégré.

En pratique, support et clarification sont souvent employés simultanément par le travailleur social.

Groupwork

Le *groupwork* est une méthode de Service Social qui utilise la

dynamique de groupe pour un meilleur fonctionnement social des participants. C'est donc un processus d'aide basé aussi sur la relation au niveau conscient et sur le plan de la réalité, visant à l'amélioration des relations humaines. Si l'individu parvient à établir au sein d'un petit groupe des relations satisfaisantes qui le feront grandir et progresser du point de vue émotif et intellectuel, il sera plus apte à remplir ses fonctions sociales dans le milieu auquel il appartient.

Cette méthode repose sur une série de concepts et sur la conviction (renforcée par maintes études sociologiques et psychologiques) que tout petit groupe renferme un jeu de relations et de sentiments entre les membres, que l'action collective est productive et efficace et qu'il est possible et essentiel d'utiliser la structure, le climat et l'activité du groupe pour des fins éducatives et thérapeutiques.

Les êtres humains ne peuvent être compris que mis en relation avec d'autres humains. Ce qu'est un homme est reflété par le comportement des autres à son égard. Ce que pense un homme de lui-même est ce qu'il perçoit des réactions des autres envers lui. Le patron de comportement de tout individu est un miroir de toute son expérience de vie dont la grande part se passe dans les groupes.

En plus des techniques d'observation et d'interprétation, le *groupworker* se familiarise avec les concepts sociologiques d'interaction, d'intégration, d'adaptation, d'acceptation, de statut et avec les théories et les techniques sociométriques nécessaires à la compréhension de la vie mouvante et complexe des groupes. C'est ainsi qu'il aide ses clients à surmonter leurs difficultés d'adaptation et à mieux fonctionner dans les autres groupes auxquels il appartient. Le *groupwork* est nécessaire pour promouvoir des relations sanctionnées par certains contrôles, pour enseigner la maîtrise de soi par une forme simple d'expérience démocratique, pour développer des capacités de relations humaines.

Il est aussi un moyen de socialisation parce qu'il prépare à une participation active dans un contexte de vie sociale démocratique et cela par le développement et la poursuite de buts communs, par le contrôle social du groupe vers l'accomplissement de ces buts, par la création et l'acceptation de l'autorité, par l'apprentissage du « leadership » et par la compréhension et l'intérêt que peut apporter la vie du groupe. Le *groupwork* est de plus un élément de solution pour les problèmes interraciaux et inter-ethniques.

L'expérience de groupe peut constituer une forme de thérapie. Prenons comme exemple la réha-

SOCIAL

bilisation du délinquant: le besoin qu'il a de s'exprimer dans un groupe (le *gang*) peut très bien être utilisé dans le traitement. Enfin le *groupwork* a aussi sa place dans le traitement des mésadaptations intrapsychiques en autant que celles-ci sont causées par des facteurs sociaux de l'environnement.

En somme, par la méthode du *groupwork* en Service Social, nous tendons à aider le groupe à atteindre ses fins et chacun des participants à progresser, à se développer socialement compte tenu des besoins individuels.

Organisation communautaire

Alors que le *casework* et le *groupwork* ont été analysés et identifiés depuis assez longtemps comme méthodes de Service Social, ce n'est que récemment que l'organisation communautaire a pu bénéficier d'une littérature professionnelle, décrivant ses techniques et justifiant sa place dans la formation du travailleur social.

L'objectif de cette méthode est de réaliser l'adaptation des ressources communautaires aux besoins. L'organisation communautaire inclut donc l'étude des faits et l'action sociale. Il s'agit de rendre les collectivités conscientes de leurs problèmes, de leur faire connaître les ressources dont elles disposent et de leur apprendre à les utiliser de façon efficace pour la satisfaction de leurs besoins. On les amène ainsi à former une communauté intégrée et apte à collaborer. Cette collaboration vise à permettre une meilleure adaptation des ressources aux besoins.

Le principe fondamental est que les efforts déployés par les différents groupes de la collectivité pour réaliser un projet ont une valeur intrinsèque parce qu'ils augmentent les connaissances, la capacité, l'esprit de coopération et le degré de cohésion de la communauté. Ces valeurs sont même plus importantes que le projet à réaliser en ce sens qu'elles contribuent à fonder la communauté sur un ensemble de relations plutôt que sur un cadre structurel.

Les fonctions de l'organisation communautaire peuvent se résumer en six points: 1) obtenir et analyser des faits qui doivent servir de base au *planning* (recherche); 2) développer, initier, modifier, mettre en application les programmes d'action; 3) établir, maintenir, améliorer les standards de bien-être et augmenter l'efficacité et l'économie des opérations du Service Social; 4) améliorer et faciliter les interactions, contribuer à la coordination entre les organisations, les groupes engagés dans l'exécution des programmes de bien-être (coordination); 5) développer une meilleure compré-

hension des besoins sociaux, des ressources, des objectifs et services (éducation); 6) favoriser la participation aux activités publiques et privées du Service Social (support et participation).

Le processus d'organisation communautaire fonde son action sur l'une ou l'autre de ces fonctions. Une activité peut inclure plusieurs objectifs. Un *survey* par exemple dans une communauté a pour but premier de relever des faits, mais en outre, il peut viser à augmenter les standards de la pratique du Service Social, à augmenter la coordination entre les différentes agences, à éduquer le public.

Les agences d'organisation communautaire regroupent des représentants de tous les organismes sociaux, des communautés géographiques ou fonctionnelles. Au Canada, le conseil des oeuvres, le *Red Feather* sont des agences d'organisation communautaire.

La méthode fondamentale étant de réaliser l'adaptation des ressources aux besoins, il est indispensable d'appliquer des connaissances théoriques à l'étude des systèmes de valeurs de la structure des pouvoirs et des modes d'existence propres au milieu culturel de la communauté ou du groupe en cause.

Le travailleur social est un spécialiste en relations humaines et cela se fait sentir d'autant plus en organisation communautaire où il opère toujours à l'intérieur d'un système complexe de relations. Le processus d'organisation communautaire se déroule à l'intérieur de ce réseau complexe d'interactions des individus et des groupes avec leurs objectifs propres et leurs luttes d'influence.

Pour que le processus se déroule de façon satisfaisant, il est indispensable que le travailleur social s'identifie à tous les groupes sans se laisser identifier à l'un plutôt qu'à un autre. Il doit créer des échanges de vues, être habile à atténuer les tensions, aider les groupes à mener à bien un projet sans se disloquer en sous-groupes hostiles.

Administration

L'administration en Service Social a pour fonction de supporter et faciliter les activités des agences de *casework*, de *groupwork* et d'organisation communautaire.

La pratique de l'administration dans les agences se base sur les principes de l'administration publique, mais dirigés vers les buts spécifiques du Service Social. C'est pourquoi un administrateur, malgré sa compétence, ne peut administrer une agence sociale à moins d'être bien au fait des buts et de la philosophie de la profession.

Il lui faut avoir la compréhension des principes de relations entre les individus et les groupes, la compréhension du processus d'administration et son application pour le client, la communauté, le personnel. Car l'administration d'une agence sociale ne peut se concevoir comme une structure hiérarchique rigide à l'intérieur de laquelle les décisions sont prises et les ordres exécutés.

La pratique administrative se fonde de plus en plus sur l'application de principes scientifiques et l'un des buts principaux est de permettre à tous les individus ayant des tâches différentes de travailler de concert et réaliser les objectifs de l'agence.

Actuellement, il est reconnu que comme les membres des autres professions les travailleurs sociaux ont besoin de formation en administration. La plupart des écoles de Service Social dispensent des cours en administration et encouragent les travailleurs sociaux à se familiariser avec les sciences administratives et même à s'y spécialiser.

Recherche

Le rôle de la recherche en Service Social est assez semblable au rôle de la recherche dans l'ensemble des disciplines qui forment les sciences humaines. Elle a pour but l'amélioration des cadres théoriques en vue de rendre plus efficace l'activité professionnelle des travailleurs sociaux. Ces derniers engagés dans le service auprès des individus, des groupes et des communautés peuvent ainsi faire appel à la recherche pour appuyer sur des bases scientifiques leur compréhension de l'homme et du milieu où il vit.

La recherche peut se faire à différents niveaux selon le point d'où l'on part et selon les objectifs à atteindre. On peut ainsi avoir une recherche exploratoire qui reste plutôt sur le plan concret, une recherche descriptive qui se situe au même niveau que la recherche exploratoire, mais dont les objectifs sont de présenter les caractéristiques d'une situation ou d'un phénomène plus que de développer des hypothèses. Toutefois, le chercheur doit dépasser les niveaux de recherche exploratoire et descriptive pour en arriver au niveau de la recherche expérimentale qui implique l'étude systématique des relations humaines par des observations contrôlées.

Le domaine de la recherche en Service Social est particulièrement vaste parce que la profession est très jeune et les sciences humaines relativement peu développées en comparaison des sciences exactes.

En collaboration,
Service Social II.

Trois étudiants de l'Université de Montréal obtiennent des bourses Woodrow Wilson

La Fondation Woodrow Wilson nous annonce le choix de Mlle Muriel GARON, MM. Rodrigue TREMBLAY et Salvador FAJARDO comme titulaires d'une bourse W.W. pour la prochaine année académique.

Inscrite en 4^e année au département de sociologie, Mlle Garon obtiendra le baccalauréat ès sciences (soc.) au mois de mai de cette année. En septembre prochain, elle ira à l'Université Columbia où elle postulera la maîtrise en sociologie et ensuite le doctorat.

M. Tremblay prépare cette année le baccalauréat ès sciences (écon.) au département des sciences économiques. L'an prochain, il doit se rendre à l'Université Harvard pour entreprendre une scolarité de 3 ans, en vue du doctorat.

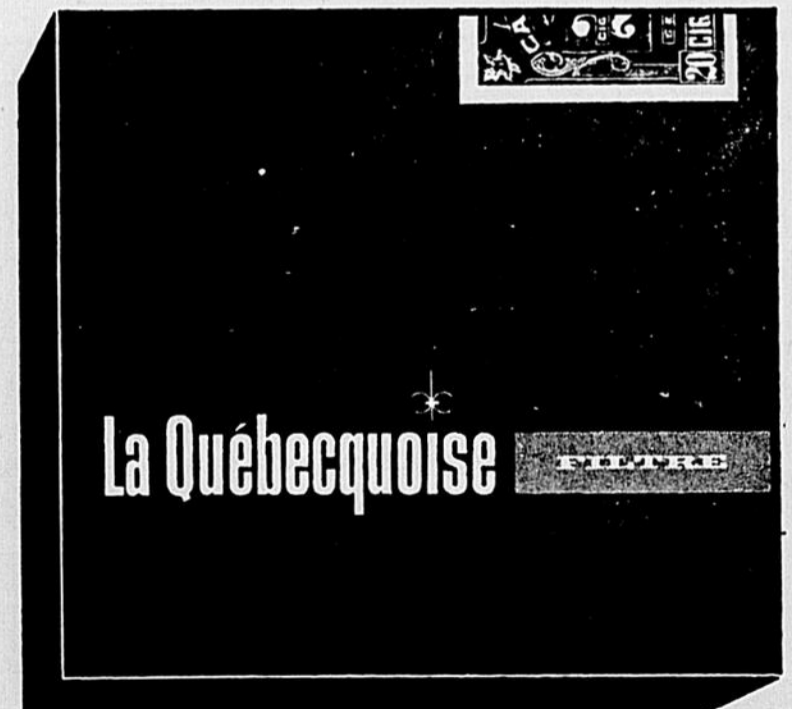
M. Fajardo a obtenu la maîtrise en anglais au mois d'octobre dernier. Il envisage, pour septembre, un séjour d'études en littérature comparée à l'Université Yale.

Ces 3 étudiants songent à faire carrière dans l'enseignement, comme d'ailleurs la plupart des boursiers Woodrow Wilson.

N.B. La bourse Woodrow Wilson est au montant de \$1,500. et comporte aussi le plein paiement des frais de scolarité. Y sont éligibles surtout les candidats qui en sont à leur dernière année d'études proprement universitaires et veulent entreprendre dans une autre institution, un scolarité de niveau supérieur.

LA SOCIÉTÉ DES TABACS QUÉBEC INC.

vous présente



création canadienne-française

Exigez-la...

EGO SUM PAUPER...



L'enseignement secondaire avant 1840

L'effort des Canadiens Français ne se limita pas à l'organisation de l'enseignement primaire; de 1803 à 1832, aux séminaires de Québec et de Mont-

réal, s'ajoutèrent sept collèges: Le Collège-séminaire de Nicolet (1803); Le Séminaire de Saint-Hyacinthe (1811);

Le Collège de Saint-Roch de Québec (1818; ne dura que dix à douze ans);

Le Collège de Chambly (1825);

Le Séminaire de Sainte-Thérèse (1825);

Le Collège de Sainte-Anne de la Pocatière (1829);

Le Collège de l'Assomption (1832).

Sans compter un grand nombre d'écoles latines, d'ébauches de collèges qui ne durèrent que quelques années sans se développer, une sorte de sélection vitale s'étant faite qui ne laissa subsister que les plus vigoureux.

Dévouement des curés

L'histoire de chacun de ces collèges se ressemble, puisque, dans chaque cas, ou presque, un curé soucieux d'assurer à ses paroissiens une instruction supérieure s'est dévoué sans compter pour établir d'abord une école latine, devenant collège ou petit séminaire à mesure que le nombre des élèves augmentait et que les classes se multipliaient.

A Sainte-Thérèse, par exemple, le curé, M. Ducharme, commence à enseigner le latin, en février 1825, dans son presbytère, à six enfants convoqués par lui à la sortie de l'Office du mercredi des Cendres. En septembre 1830, les cours se donnent dans le grenier du presbytère, et une vingtaine d'élèves y sont admis.

Plus tard, il faudra utiliser une maison de ferme, réparée et agrandie. Le curé se fait aider par ses élèves les plus avancés pour dispenser l'enseignement; il doit parfois y travailler jusqu'à onze heures, le soir, après une dure journée de ministère.

Pauvreté

Presque tous ces fondateurs de collèges y consacreront d'abord leurs biens personnels, s'imposant des privations et se plongeant dans les dettes pour venir à bout des dépenses de toutes

sortes. L'abbé Ducharme vit plus pauvrement qu'un moine, dans son presbytère; il écrit lui-même: « C'est en me privant de toutes fantaisies et même en me privant de bien des choses nécessaires que j'acquiesce mes dettes (1). » Il doit nourrir 30 pensionnaires, avec \$4.50 par mois. Car la pension demandée aux parents est toujours minime; par exemple, à Saint-Hyacinthe, en 1817, on demande \$50. par année et 12 minots de blé pour la pension et l'instruction d'un élève.

On ne rencontrait pas seulement des difficultés d'ordre financier. Les anciennes lois françaises réglementaient très sévèrement l'acquisition de propriétés par des ecclésiastiques; et les dirigeants anglais n'hésitaient pas, chaque fois que leurs intérêts y trouvaient avantage, à invoquer ces lois considérées comme démodées, peu pratiques. De là des entraves continuellement opposées à la constitution des collèges, à la transmission de biens au profit des institutions d'enseignement. C'est ainsi qu'il fallut onze ans de démarches et d'ennuis pour autoriser le fondateur du séminaire de Saint-Hyacinthe « à se dépouiller de ses biens en faveur d'une oeuvre de bienfaisance publique et pour assurer à cette oeuvre le moyen de vivre » (2).

Tant de dévouement ne fut pas déployé seulement pour la formation du clergé. Il est vrai que l'Eglise canadienne devait recruter sur place sa relève. Mais le but principal est tout simplement de dispenser un enseignement plus élevé pour compléter l'enseignement primaire, et combattre par ce moyen l'influence de l'Institution Royale.

L'abbé Ducharme n'avait pas pensé au début, à jeter les bases d'un collège classique; « Créer de fortes écoles de campagne d'où sortiront des instituteurs de haute valeur, préparer de bons enfants pour les collèges déjà existants, arracher des écoles et académies de l'Etat les Canadiens Français » (3) résume l'idéal qu'il poursuivait. Pour lui, l'instituteur modèle devait avoir étudié le latin, parce que la traduction de textes et l'étude d'auteurs anciens développent l'intelligence et exercent le goût.

Depuis l'avènement de l'Etat parlementaire, en 1791, il devient très important d'assurer aux Canadiens Français une place dans les fonctions administratives, de démentir le prétexte d'ignorance, d'incompétence au maniement des institutions britanniques, par lequel on trouve moyen de les exclure des charges publiques. Il faut former des parlementaires capables d'assurer pleinement leurs responsabilités, sûrs de leurs droits. A ce but éminemment patriotique se joint l'intention d'assurer la relève du clergé et de conserver à l'Eglise catholique sa primauté en matière d'éducation.

Quels furent les résultats de ce travail? En 1824, on dépla-

rait le nombre infime d'écoliers dans les institutions d'enseignement secondaire. En 1838, Arthur Buller, chargé par Lord Durham d'enquêter sur le système d'éducation du Bas-Canada, évaluait le nombre de ces élèves à 1,000 environ; on constate, à cette époque, l'insuffisance des débouchés offerts aux jeunes gens instruits. « Tous les ans », peut-on lire, dans le *Canadien* du 17 août 1838, « nos nombreux collèges rendent à la société un bon nombre de jeunes gens, que des études brillantes et solides mettent en état de travailler à l'honneur, à la gloire et à l'avancement de leur pays. Mais malheureusement les plus belles carrières qui, dans les autres pays, s'ouvrent devant une jeunesse studieuse, pleine d'énergie et de capacité, se trouvent fermées à la jeunesse du Canada (4). »

Il aurait fallu qu'un essor de l'autonomie coloniale correspondît au progrès de l'instruction; le pays avait besoin d'être gouverné par lui-même, pour permettre à des énergies toutes fraîches de s'exercer pour le progrès économique et social du pays. « Durham et Buller, qui ont des yeux pour voir, nous montrent les villages du Bas-Canada remplis de notaires et de médecins plus ou moins oisifs, remplis aussi de jeunes hommes sans profession et sans emploi, aigris comme tous les déclassés, bouillon démagogique d'où a surgi l'insurrection (5). »

En toute justice, on ne peut imputer cette mauvaise orientation, ce gaspillage d'énergies, aux fondateurs de collèges; ils n'avaient pas à faire le travail des gouvernants et des politiques. Leur immense dévouement a au moins contribué à assurer la relève des éducateurs et du clergé, à empêcher les ennemis de la race canadienne-française de la taxer d'ignorance universelle.

Lord Durham lui-même devait constater l'impuissance des Britanniques à se donner de semblables moyens d'instruction. Aucun enseignement de ce type n'existe pour les protestants, excepté au collège McGill, fréquenté, en 1845, par dix élèves à peine, leur nombre n'ayant jamais dépassé vingt-et-un, alors que « les conditions de l'immatriculation avaient été abaissées à un tel niveau que McGill était devenu une petite école et même quelque chose d'un peu moins qu'une école de grammaire de troisième ordre (6). »

(1) DUBOIS, Abbé Emile, *Le Petit séminaire de Sainte-Thérèse*, Montréal, les Editions du « Devoir », 1925, p. 70.

(2) GROULX, Abbé Lionel, *L'enseignement français au Canada*, Tome I, Librairie d'Action canadienne-française limitée, Montréal, 1931, p. 192.

(3) DUBOIS, Abbé Emile, *op. cit.*, p. 34.

(4) Cité par l'abbé Lionel GROULX, *op. cit.*, p. 210.

(5) GROULX, Abbé Lionel, *Idem*, p. 211.

(6) GROULX, Abbé Lionel, *Idem*, p. 212.

Marthe LEPINE

Exclusivité :

Martegani • Esperia • Romantica
Minerva • Renata



CESARE IMPORTING REG'D.

Chaussures et sacs à mains de confection italienne
Importation directe

6956, Drolet Tél. 279-2790 Montréal, P.Q.

Sur présentation de cette annonce
nous accorderons une remise de 10%

**BÂTISSEZ
L'AVENIR
ÉCONOMISEZ**

À LA

**BANQUE DE COMMERCE
CANADIENNE IMPÉRIALE**

PLUS DE 1,260 SUCCURSALES POUR VOUS SERVIR

MP-871F

DU CENTRE SOCIAL

M. T. C. DOUGLASS S'ADRESSE AU CANADA FRANÇAIS

Sur invitation de la section universitaire du Nouveau Parti Démocratique, M. T.-C. Douglas est venu donner, lundi le premier avril, une conférence de presse au Centre Social. Malgré l'absence de publicité officielle, plus d'une centaine d'étudiants se sont joints aux journalistes de la presse et de la télévision pour entendre le chef du N.P.D. répondre aux questions de l'assistance. Quatre candidats néo-démocrates du Québec dont M. Gérard Picard, leader provincial, ainsi que deux membres du comité central du parti, accompagnaient leur chef.

Le principal sujet touché, tant à cause du communiqué de presse distribué aux journalistes que des questions de l'auditoire fut celui des problèmes constitutionnels. Le chef du N.P.D. a proposé sa formule de « *fédéralisme coopératif* ».

Les principales mesures préconisées dans ce sens sont :

- statut égal des deux nations,
- fonctionnarisme bilingue,
- bilinguisme au sein des régions publiques,

— déclaration des droits de l'homme intégrée à la constitution,

— conseil de la confédération à 50% canadien-français chargé de

surveiller les droits et de solutionner les différents,

— dégrèvements d'impôt fédéral pour ceux qui ne participent pas aux plans conjoints,

— commission fédérale - provinciale d'enquête sur le fédéralisme,

— 40% des impôts alloués aux provinces, en dix ans, on se rend à 50%.

Il faut souligner tout d'abord que le N.P.D. est le premier parti fédéral à s'aventurer si loin sur le terrain brûlant des questions constitutionnelles ou confédératives. Bien qu'il soit toujours délicat de mettre en doute la sincérité des chefs de partis, il faut convenir que s'il est un chef politique au pays qui nous donne, en ce domaine, des preuves de sincérité, c'est M. Douglas.

En effet, le Nouveau Parti ayant été le premier à parler officiellement de bi-nationalisme et de bi-culturalisme au Canada (cf pro-

gramme du congrès d'août 61), aurait pu se retrancher derrière cette position et, alors que tous en parlent plus ou moins favorablement, se contenter de nous jeter des mots à la face.

Au contraire il préconise, et c'est déjà une preuve de sincérité, des mesures précises visant à ressusciter une confédération viable.

Quant au fonctionnarisme fédéral six mesures précises tendent à imposer le bilinguisme aux échelons supérieurs. Quant à la nouvelle répartition de la fiscalité, qui est devenu le point crucial, M. Douglas propose une division égale entre les provinces et le fédéral des impôts sur le revenu des individus et des corporations.

Cependant, avant de trop applaudir à ces mesures, il faudrait pouvoir répondre à deux importantes questions. La collectivité anglo-saxonne acceptera-t-elle de se voir dépouiller ainsi de prérogatives qu'elle exerçait depuis des décennies ? Le N.P.D. ne devra-t-il pas modifier son programme

afin de plaire à l'électorat anglo-canadien ?

D'autre part, la nation canadienne-française jugera-t-elle que ces mesures sont suffisantes pour assurer son plein épanouissement ? Quand un sous-alimenté se rend compte de sa faim et commence à manger, qui peut prédire le moment où il se jugera rassasié ?

Enfin M. Douglas a parlé des principes qui animeront le programme de planification de son parti. En premier lieu la « *participation de tous les intéressés à l'élaboration du plan et l'acceptation démocratique* ».

Le fédéralisme de dire M. Douglas, bien qu'il puisse à brève échéance retarder le processus de planification, s'avérera salubre sur une longue période en permettant un meilleur développement de chacune des régions économiques.

Robert MACKAY



LA LIBRAIRIE LEMÉAC

"La Librairie qui va dans le temps"

Comme individu, vous pouvez peut-être ignorer cette annonce

Comme universitaire, vous ne pouvez le faire

Nous signalons l'arrivée de 20,000 livres de poche

Dans nos tablettes, vous trouverez tous les titres que vous désirez, au prix net de 50 cents le volume simple et 90 pour le double

A ceux qui ont étudié, la librairie Leméac souhaite de récolter ce qu'ils ont semé

A ceux qui ne l'ont pas fait, la librairie Leméac offre les mêmes souhaits

Pour vos vacances, n'oubliez pas que la prudence et la modération en tout sont encore votre seul gage de retour à vos études

Afin de mieux vous servir, nous vous annonçons l'ouverture, pour septembre prochain, de notre librairie spécialisée, au numéro 373 ouest de la rue Laurier à Montréal

LIBRAIRIE LEMÉAC

371 Ouest, Ave Laurier - Tél. CR. 3-2469

MONTRÉAL

ÉTAT DU QUÉBEC

Pour une jeune pensée libre

"Jeune Québec"

UNE NOUVELLE REVUE

Nous connaissons le succès sans précédent de la revue « Cité Libre ». Sa popularité va toujours en grandissant. Cette revue d'idées plaît aux étudiants. On sait l'accueil qu'ils lui ont réservé. Toujours est-il qu'un groupe d'étudiants a eu l'heureuse idée de lancer une revue du même genre, c'est-à-dire libre d'opinions. Il s'agit de la revue « Jeune Québec ». Son lancement a lieu cette semaine. Nous ne pouvons qu'encourager une telle initiative. L'ère du folklore est révolue. Dieu sait s'il est temps que les étudiants se manifestent autrement.

La revue est avant tout étudiante. On y traite donc des problèmes étudiants. En commençant par un éditorial sur le syndicalisme étudiant signé Louis-Philippe Aubert, le di-

recteur. On peut y lire aussi un « Requiem pour un cours classique » et des « Réflexions sur un parlement-école ». Une large part est faite à la politique. L'opinion est partagée sur l'indépendance du Québec, mais on est carrément en faveur du N.P.D. Du côté artistique, Jacques Godbout et Claude Jutras portent un « Jugement sur le cinéma amateur ». On discute aussi de peinture et de littérature. En d'autres termes, une revue qui parle des sujets qui intéressent les étudiants. Elle sera bientôt en vente dans nos kiosques.

Il ne me reste plus qu'à souhaiter une longue vie à « Jeune Québec ». Et bonne chance !

Roger SOUBLIERE

Prix Camille Roy attribution 1962-1963

Lors de la fermeture du Salon du Livre 1962, en date du 28 octobre dernier, nous avons causé quelque surprise dans le monde littéraire du Québec par notre décision de ne pas accorder notre prix 1962. Nous vous rappelons, cependant, qu'il fut annoncé par la même occasion que le prix 1962 resterait en concours jusqu'au Salon 1963, et qu'en conséquence tout essai de littérature générale ou de morale, à l'usage du grand public, essai philosophique ou littéraire préparé en 1962 ou en 1963 peut être remis à l'attention de notre jury, pourvu que la publication en ait été faite en 1962 ou en soit assurée d'ici la fin de l'année 1963.

D'autre part, désireux que nous sommes d'encourager tout particulièrement les jeunes, le prix 1963 est mis en concours pour toute première oeuvre d'un auteur, soit en poésie, théâtre ou roman.

Un auteur ne peut soumettre qu'un seul manuscrit et le 1er août prochain est fixé comme date-limite de la rentrée des manuscrits.

Toute correspondance doit être adressée à l'attention du secrétaire, case postale 1742, Québec 2, P. Q.

Permettez-nous de vous rappeler, pour terminer, les quelques conditions d'acceptation des ouvrages.

Tout manuscrit doit être signé par un auteur canadien, écrit en langue française et mis à l'attention du secrétaire en trois (3) exemplaires, au plus tard le 1er août 1963. Tout ouvrage doit être imprimé dans la Province de Québec.

Prix Camille Roy 1963
Wilbrod BHERER, c.r.
Président.

Dactylographie, copie de thèse,
cours, etc.

331-4840

Conférence...

(Suite de la page 9)

Une note a été remise aux ministres des Affaires Etrangères à Bruxelles à cet effet, au nom des 18 pays concernés.

— Le 10 mars dernier se tenait à Ouagadougou une Conférence de l'U.A.M. (Union africaine et malgache) et le 2e dossier important présenté traité de l'Association avec le Marché Commun européen. « Il s'agit... d'un PROBLEME POLITIQUE FONDAMENTAL DE GRANDE IMPORTANCE et il n'est pas impossible que la Conférence de Ouagadougou se pose la question de savoir S'IL Y A LIEU DE MAINTENIR CETTE ASSOCIATION ET SOUS QUELLE FORME ».

Ceci dit simplement pour étudier l'envers de la médaille et pour souligner que tout n'est pas toujours aussi facile quand on se donne la peine d'écouter l'autre... car combien ne devons-nous pas leur être odieux à la fin de ne penser à EUX qu'en fonction de NOUS... d'être toujours ceux qui organisent, qui ont des initiatives, qui donnent, et eux, ceux qui adhèrent, se conforment, REÇOIVENT ; parce qu'enfin, c'est bien agréable d'avoir le beau rôle, de donner « beaucoup et de haut » de sorte que ceux qui acceptent AIENT A LEVER LA TETE pour recevoir ; il ne s'agit plus de cela maintenant, c'est une époque dépassée, le monde est avide d'une communauté de frères et tous abhorrent, dans quelques domaines que ce soit, le « paternalisme » : on en eut une image trop odieuse, tellement, qu'on a peine à comprendre maintenant ce que cela pourrait bien être... la « paternité ».

Il y eut aussi cette question : « Quelle est la situation du marxisme en Afrique ? », dont la réponse m'a laissée insatisfaite pour ne pas dire perplexe ou irritée. M. Léger répondit, en résumé, qu'à son point de vue, il n'y avait pas à craindre l'avènement du communisme en Afrique... et plus encore qu'il semblait n'y avoir plus actuellement « accroissement des relations avec le bloc de l'Est », même de la part des Etats plus sympathisants v.g. ceux du Bloc de Casablanca, mais plutôt un certain revirement ou retour vers les métropoles.

Je ne veux pas discourir sur le sujet « communisation de l'Afrique », personnellement d'ailleurs je crois les Africains beaucoup plus intelligents et originaux que cela, et je les crois même capables de présenter

bientôt au monde un socialisme profondément humain et en accord avec le spirituel, S'ILS NE SE LAISSENT PAS CORROMPRE ; mais je veux simplement souligner que le retour vers l'Occident préconisé par M. Léger me paraît prématuré pour ne pas dire illusoire, et je me permet ici de citer un pays en exemple pour illustrer mon affirmation : v.g. le Mali, d'une part, a accepté l'aide soviétique pour la construction d'un chemin de fer reliant Bamako-Conakry, or on sait que la Guinée est un pays éminemment sécessionnaire, elle fut seule à dire « NON » à la Communauté en 1958 ; par ailleurs, le Mali, depuis fin juin dernier, n'a pas réussi apparemment (je serais heureuse de l'apprendre) des négociations convenables avec la France en ce qui concerne les accords monétaires, on sait que le Mali vient de créer sa propre zone monétaire à l'instar de la Guinée. J'apporterais encore comme faits que le Mali a signé, en janvier, avec l'U.R.S.S., un « accord d'assistance technique gratuite portant sur la création au Mali de trois écoles spécialisées... Primo, création d'un centre de spécialistes de l'agriculture... qui aura un contingent de 600 élèves... Secundo, d'une école de santé pour 200 élèves en vue de former infirmières et sages-femmes ; Tertio, d'une école supérieure d'administration pour 250 étudiants en vue de former les cadres supérieurs des services de l'Etat. » — Or on sait que les deux premières mesures sont fort aptes à favoriser l'animation des masses... ce pourquoi sans doute l'U.R.S.S. ne les dédaigne pas, et la 3e apparaît bien en être, a moins qu'on ne soit aveugle, le joli couronnement.

Encore une fois, ici je ne discute pas de la « marxisation de l'Afrique ou du Mali »... je veux tout simplement qu'on ne s'illusionne pas sur les tendances préférentielles de certains pays africains vers un Bloc plutôt que l'autre... car enfin, sous prétexte de bonne volonté ou d'optimisme, on ne va pas nier les faits, ou encore se rallier à l'innocente candeur des N.S.A. qui parfois étonne, comme l'affirmait si éloquemment Monsieur le Recteur de deux Universités d'Argentine à la conférence du vendredi soir, v.g. en acceptant dans ses universités des étudiants et professeurs fidélistes et plus encore, parfois en accordant des bourses à des étudiants qui en détiennent déjà de Fidel !... L'U.R.S.S. m'apparaît beaucoup plus habile pour ne pas dire rusée, v.g. quand elle n'accepte pas de se faire payer en francs guinéens (zone monétaire actuellement affranchie de tout autre) mais bien... en dollars américains !!!

Madeleine HUEF

LE PLUS APTE AU SUCCÈS



L'étudiant qui met en œuvre les services de la B de M s'engage sur la voie d'un succès éventuel. Vos dépôts réguliers dans un compte d'épargne de la B de M accumuleront un fonds de réserve pour des occasions futures, tandis qu'un compte de chèques gardera vos affaires en ordre. Passez à la B de M de votre voisinage bientôt.



BANQUE DE MONTRÉAL
La Première Banque au Canada

AU SERVICE DES CANADIENS DANS TOUTES LES SPHÈRES DE LA VIE DEPUIS 1817

RÉCITAL « Claude Gauthier »

Mercredi le 10 avril prochain aura lieu un spectacle de choix.

En effet, « L'Expédition Alouette » présentera au Théâtre St-Stanislas, 1371 est av. Laurier, les chansonniers Claude Gauthier et Annick dans un récital de leurs plus récentes chansons.

L'admission est de \$1.00 et les réservations peuvent être faites à LA. 4-1179.

Le spectacle débutera à 8.30 hres p.m. précises.

LETTRE OUVERTE

Les fabricants d'épouvantails

Lorsqu'une idée déplaît et qu'on ne sait pas trop comment s'y attaquer, il existe un vieux truc qui consiste à la déformer pour en faire un épouvantail. C'est ce que les duplessistes ont fait avec « le gauchisme » et le notaire Poupard avec le mouvement laïque.

Monsieur l'abbé Louis O'Neil vient de nous donner une autre illustration de cette technique dans son article intitulé « Que penser du séparatisme ? » dans la livraison du 26 mars du « Quartier Latin ». Ce qui ressort clairement et immédiatement de cet article, c'est que son auteur ou bien a négligé de se renseigner sur « le séparatisme », ou bien a décidé de le méconnaître. Le résultat, c'est que l'article tient plus de la mythologie que de la sociologie.

Ainsi, M. l'abbé O'Neil s'inquiète de l'activité des « séparatistes » parce qu'il voit chez eux « une tendance spontanée vers la droite et un sentiment démocratique pas trop vigoureux ». Il faut dire que nous sommes habitués à ce langage. En même temps que les uns nous soupçonnent de racisme, voire de fascisme, les autres nous accusent de gauchisme, voire de castrisme. Ce qui prouve que ni les uns ni les autres ne se sont donné la peine de nous connaître avant de parler de nous. Ils préfèrent ne pas nous écouter, ne pas nous lire... au cas, sans doute, où cela risquerait de les troubler. Pourtant, la réalité c'est qu'il n'existe probablement à l'heure actuelle au Québec, aucun parti, aucun mouvement, aucun groupement dont l'esprit et les structures soient aussi démocratiques qu'au R.I.N. (A l'intention de M. l'abbé O'Neil, rappelons que le R.I.N. est un parti « séparatiste ») Cela, d'ailleurs, nous coûte assez cher. Plusieurs de nos membres nous ont quittés pour passer au P.R.Q. parce qu'ils trouvaient précisément que notre sens démocratique ralentissait l'action et entraînait trop de complications, alors qu'il est tellement plus simple de suivre « un cheuf ». Et si nous n'avons guère d'argent, c'est tout simplement parce que nous refusons de nous vendre, de nous louer ou même d'offrir des hypothèques. La démocratie, donc, nous coûte cher, mais nous estimons qu'elle n'a pas de prix. En cela, d'ailleurs, nous ne faisons que suivre certains principes jadis exposés et âprement défendus par des gens tels que M. Gérard Pelletier, M. André Laurendeau, M. l'abbé O'Neil et quelques autres. Ce qui nous

étonne et nous déçoit c'est que maintenant ces gens-là nous voient nous débattre pour réaliser ce qu'ils ont si longtemps prêché et que leur apport se limite désormais à l'aumône occasionnelle d'un éditorial... et encore !

On se souviendra peut-être que durant les premiers mois du R.I.N., M. Gérard Pelletier, entre autres, nous reprochait avec insistance de ne pas avoir de programme et par conséquent de ne pas nous intéresser aux problèmes « réels » de la nation. M. Pelletier n'a pas dédaigné alors de prendre sa plume pour exposer son point de vue. Par la suite, cependant, lorsqu'à son congrès d'octobre 1962 le R.I.N. a adopté un programme politique, économique, culturel et social en une cinquantaine d'articles, M. Pelletier n'a pas jugé bon d'y consacrer une ligne ! On se serait pourtant attendu à ce qu'il examine ce programme... ne fut-ce que pour le démolir !

On se souviendra aussi que M. Pelletier s'est toujours présenté comme défenseur des droits civiques et notamment de la liberté de conscience et de pensée. Une occasion lui a été offerte récemment d'intervenir en ce sens, lorsque le P.R.Q. a tenté d'exploiter contre le R.I.N. le vieux thème de l'agnosticisme, dans la plus pure tradition démagogique de chez nous. Mais cette fois-là, M. Pelletier s'est tu.

De même, quand le R.I.N. est devenu parti politique, introduisant du fait un facteur nouveau dans la vie nationale, « La Presse » n'a fait que mentionner discrètement la chose, par un article de bas de page dans son deuxième cahier. Il en avait été sensiblement de même, d'ailleurs, pour la fondation du P.R.Q.

Par contre, il a suffi que quelques exaltés lancent sur des cassettes des « coquetels Papi-neau » qui n'ont guère fait de mal, pour que M. Pelletier nous gratifie d'un grand éditorial. C'est à croire que pour faire penser certaines gens il faut absolument leur faire peur !

Et voici maintenant qu'à son tour M. l'abbé O'Neil nous reproche de présenter l'indépendance comme « la solution à tous nos problèmes », alors que nous nous évertuons au contraire à répéter partout que l'indépendance n'est pas une solution mais une condition, pas une fin mais un moyen, pas un aboutissement mais un départ. Se peut-il qu'en deux ans M. l'abbé

O'Neil n'ait assisté à aucune de nos réunions ni lu aucun de nos écrits ? Etrange façon de se documenter !

M. l'abbé O'Neil voit au Québec « des objectifs urgents » qu'il nous reproche de négliger. Or la liste qu'il en dresse ressemble singulièrement au programme du R.I.N. Qu'on en juge :

« La libération économique par la planification (incluant, en certains cas, la nationalisation) », dit M. l'abbé O'Neil.

Le programme du R.I.N. comprend précisément les résolutions suivantes :

« Le gouvernement du Québec instituera un programme de planification économique fondé sur les intérêts de tous les éléments de la population. Tous les groupes économiques seront consultés dans le processus de planification. Ils y participeront par l'intermédiaire d'un Conseil d'orientation économique comprenant des représentants de la classe agricole, du commerce, de l'industrie, du travail et des consommateurs, sous l'égide des techniciens du gouvernement. Les plans proposés par le Conseil d'orientation économique et par les organismes de planification du gouvernement seront soumis à l'Assemblée nationale pour discussion et approbation.

Les services publics à caractère de monopoles deviendront, au fur et à mesure des possibilités, propriétés de l'Etat et seront administrés par lui en fonction du bien commun ».

M. l'abbé O'Neil parle aussi de la nécessité d'un « personnel compétent au sein de l'administration provinciale ». Dès son congrès d'octobre 1961, le R.I.N. adoptait une résolution demandant « la fondation le plus tôt possible d'une école où l'enseignement serait gratuit et où se recruteraient à l'avenir les hauts-fonctionnaires et les diplomates chargés de l'administration et de la représentation de l'Etat du Québec. »

Par la suite, le R.I.N. a ajouté à son programme les articles suivants :

« Les fonctionnaires devront être recrutés par voie de concours selon leur compétence; leur carrière devra être soustraite à l'influence des partis politiques.

Afin de libérer les députés des servitudes administratives qui ne sont pas de leur ressort... l'administration publique, dans chaque circonscription, relèvera d'un administrateur désigné par l'Etat. Cette mesure aura pour effet de rapprocher l'administration de la population et de la soustraire aux influences politiques. »

Comme autre « objectif urgent » auquel il lui plairait de « voir les séparatistes réfléchir plus longuement », M. l'abbé O'Neil signale « un système d'éducation modernisé et rendu accessible à l'ensemble de la population en vertu d'une sélection s'opérant non par l'argent mais selon les talents. » S'il avait lu le programme du R.I.N., M. l'abbé O'Neil y aurait trouvé ceci :

« Au Québec libre, l'instruction sera gratuite à tous les niveaux.

Le gouvernement du Québec doit favoriser par tous les moyens possibles l'accès du peuple à l'instruction. Il doit donc prendre l'initiative

de multiplier à travers tout le pays les écoles du soir, les instituts populaires et les conférences publiques, à titre gratuit.

L'organisation et le fonctionnement de l'instruction publique doivent relever d'un ministère de l'Éducation nationale ».

En fait, si l'on songe aux problèmes qui se posent actuellement à la société québécoise et aux mouvements qui leur cherchent des solutions, la simple probité intellectuelle prescrirait d'admettre que le programme du R.I.N., après seulement deux ans de travail, est probablement plus précis, plus complet et plus avancé que celui de tout autre parti politique. Etrange pays que le nôtre où, selon l'abbé O'Neil, la droite serait devenue le synonyme du dynamisme et la gauche l'incarnation du statu quo !

Il y a plus : quand on observe les réalisations importantes qui ont vu le jour au Québec depuis un an ou deux, ou qui se dessinent pour un avenir rapproché, de même que lorsqu'on écoute les promesses ou les projets de nos hommes politiques, on y retrouve nombre de propositions que le R.I.N. a émises dès ses débuts. En voici quelques exemples :

— A son congrès d'octobre 1961, le R.I.N. invitait le gouvernement du Québec « à émettre ses propres obligations d'épargne et à les mettre en vente sur le marché québécois ».

— A ce même congrès, le R.I.N. affirmait : le gouvernement du Québec devra favoriser la création de sociétés mixtes fondées sur la participation conjointe de l'Etat et de l'entreprise privée.

— A son congrès de juin 1962, le R.I.N. réclamait la nationalisation de l'électricité.

— A son congrès de novembre 1962, le R.I.N. se prononçait pour « une loterie nationale dont les revenus serviront au financement de la sécurité sociale ».

— A cette même occasion, le R.I.N. demandait que « toute la législation relative aux questions ouvrières soit mise à jour et coordonnée dans un code du travail ».

— Enfin, toujours en novembre 1962, le R.I.N. s'opposait formellement aux expériences nucléaires et à l'entreposage de toutes armes nucléaires en territoire québécois.

Que depuis d'autres aient repris et propagé ces idées, cela, au R.I.N., nous laisse indifférents... ou plutôt nous nous en réjouissons, car ce qui compte pour nous c'est que les choses se fassent et non pas nécessairement que ce soit nous qui les fassions. Mais nous ne comprenons pas et nous n'admettons pas qu'on vienne maintenant nous dire, comme le fait M. l'abbé O'Neil, que le danger du séparatisme « c'est de fixer...

l'attention sur un objectif idéal et qui éclipsent tous les autres. » Et quand il ajoute : « Ce qui importe tout autant que la souveraineté, c'est la capacité d'en faire un usage avantageux. J'aimerais que les séparatistes manifestent clairement qu'ils considèrent comme un seul objectif ces deux aspects de la question de souveraineté », qu'il nous soit permis de lui faire observer que c'est exactement ce que nous disons depuis deux ans.

En lisant M. Pelletier, M. l'abbé O'Neil et ceux qui les entourent, il nous vient souvent une question à l'esprit. Elle est peut-être méchante mais ils la rendent inévitable. A la suite des combats qu'ils ont menés (et pour lesquels nous leur sommes reconnaissants), n'en seraient-ils pas venus peu à peu à considérer que le progrès, les réformes, la démocratie, ce sont leurs petites choses à eux ? Et voici que nous menaçons de les « nationaliser » ! Serait-ce cela qu'ils ne nous pardonnent pas ?

André d'ALLEMAGNE

Hélène Gabor

Studio de haute couture
Spécialité : toilette de mariage
4935, chemin Reine-Marie
Tél. RE. 9-3889

LOGEMENT A LOUER

Sous-location du 1er septembre 1963 au 1er mai 1964 ; grand 3 1/2 pièces, idéal pour jeune couple. Tapis et tentures à vendre. Situé avenue Dupuis, près de Côte des Neiges.
Tél. : RE. 3-4263

Après leur triomphe à Québec,
à Trois-Rivières et à Saint-Jean

Bientôt
à la Butte à Mathieu
de Val David
LES CYNIQUES

LETTRE OUVERTE

À certains éducateurs

Depuis une dizaine d'années, particulièrement, on se passe certains élèves entre collègues, un peu comme des balles de tennis : je veux parler des rituelles exclusions d'élèves.

La présence lettre ne veut défendire en aucune façon ceux qui ont une conduite reprochable ou qui ont des notes tellement faibles que les collègues les traitent comme des mollusques.

Je ne veux rappeler à votre attention que ces quelques filles et garçons qui ont commencé à bouger à l'intérieur de tant de murs paisibles.

Vous, certains éducateurs, avez l'habitude de chanter que vous aimez les étudiants qui ont une personnalité. Quand nous considérons certaines institutions où les présidents de classe, les directeurs de journaux, ou de mouvements, sont exclus quand ils desserrent les dents, nous sommes portés à croire que vous aimez la personnalité de ceux... qui la laissent à la porte du collège, en septembre.

Nous sommes plusieurs à penser que vous avez eu avec nous et que vous avez souvent encore un goût tragique de nous voir grandir fades et vides, moulés par huit années de collège. Qu'on ne retienne pour preuve que le fait que les milieux les plus progressifs de la hiérarchie commencent à parler d'un besoin de « dialogue ». C'est parce qu'ils sentent bien que le dialogue vient à peine d'être découvert. Nos collègues ont été trop souvent des cinémas muets où l'on stylisait des troupes de Chaplin de l'éducation. D'ailleurs, ça se retrouve jusque dans le vocabulaire, exemple, l'expression : « directeur de conscience ». Il y a cinq ans encore, pour un gars de collège, c'était très mal vu d'avoir un « Cité Libre », ou de citer « Trudeau » ; *Lèvesque*, c'était la tête chauve de communiste. L'esprit de découverte, l'esprit de recherche : c'était faire des acrobaties pour emmailloter Saint Thomas dans un habit de ville.

Les invertébrés de la pensée et de l'action, que l'on retrouve comme du chiendent dans nos collèges, vous les gardez comme des éponges dociles pour absorber tant de cours de chloroforme. Je pense particulièrement ici à un certain style de cours de philosophie et de religion, qui ne sont pas un dialogue, ni un exposé, mais une recette magique, sur laquelle on veut encore assoier l'élite de notre société.

Quand un gars bouge, vous avez maintenant pris l'habitude de demander s'il fait sa religion. Par exemple, vous avez des gars qui veulent réorganiser la politique sportive du collège et vous essayez alors de chercher la tsé-tsé mystérieuse qui a pu les piquer.

Du côté de l'orthodoxie, on s'était tellement habitué à la stabilité que le premier qui bouge, on le doute d'être la centième brebis (la perdue...) du troupeau.

C'est ainsi que des élèves de vingt ans deviennent des petits singes de laboratoire dont les réflexes sont conditionnés par la gamme de principes-pastilles...

Vous nous prenez tous, petites filles et petits gars de douze ans, vous avez envie de faire quelque chose avec nous, et vous n'hésitez pas à flanquer en dehors de vos murs, sans procès, celui qui pose des questions, celui que ne gonfle pas nécessairement de satisfaction vos levains parfois fades...

Ce qui nous révolte, c'est quelques vies de filles ou de garçons de rhétorique ou de philosophie, qui sont coupées par le « toé-tais-toé », ou par les perspectives du trottoir.

Vous avez pris l'habitude de classer les élèves comme du blé, à grands coups de crible, à droite et à gauche. Vous avez voulu faire des petites maisons fermées, bien calfeutrées contre le monde, où les finissants qui vont dans le monde ne comptent pas beaucoup face aux 15 autres

qui, eux, auraient une vocation. Vous avez pratiqué la théorie de l'éprouvette, pour faire de nous des petites patentes chimiques bien neutralisées.

Devant cet état de choses, il y a celles et ceux qui vous encensent sans conviction, qui vous respectent en vous méprisant, et qui n'ont même pas la franchise et l'amitié de vous dire ce qu'ils pensent. C'est le groupe des prostitués de la pensée qui vous écrivent de belles pages de philosophie et de littérature, qui parlent de coiffure et de voiture-sport en récréation, et qui seront demain les sang-sue de notre société, (ceux dont M. Lapalme parlait récemment) les ingénieurs qui ne font pas des maisons pour les hommes, mais des maisons qui rapportent \$10,000. de bénéfice, les avocats qui ont faim de gonfler leurs poches, parce que votre morale en accent circonflexe leur a interdit les contrées de la pensée et de l'action.

Vous êtes pris de pitié devant l'insignifiant qui braille à vos genoux pour faire passer sa note de 55% à 60%. Et vous êtes de marbre devant la fille ou le gars que vous lancez dans la rue, en plein après-midi, sans avertissement aux parents, parce qu'il a des idées, ou seulement des préoccupations qui troublent l'apathie du collège ou votre digestion d'éducateur satisfait.

A Bordeaux et à Saint-Vincent de Paul, on parle de réhabilitation, de liberté provisoire. Un élève de classique peut être exclus, lui, sans retour possible, sans discussion, sans procès où il puisse discuter en adulte, ses droits et ses torts, et recevoir les avis qui s'imposent et qui feraient de lui, une personne, non un polichinelle.

Cette lettre ne s'adresse pas à tous les éducateurs, loin de là.

Ceux qui prendront la peine de la lire, sont probablement les plus éveillés. Ils seront portés à croire que l'on parle pour eux, nous le regrettons, et de grâce, c'est avec eux que nous voulons collaborer, que leur bonne volonté ne se sente pas blessée ! Qu'ils aillent plutôt réveiller ceux qui dorment et à qui ce papier est particulièrement destiné.

Bien simplement,

Jean-Guy LAUZON

LES CHANTIERS DE MONTRÉAL

On a peu parlé des Chantiers de Montréal cette année, à l'Université. Et pourtant, ce n'est pas qu'il ne s'y effectue aucun travail, bien au contraire. On ne peut agir et parler aisément en même temps. Nous avons choisi l'action.

Aujourd'hui, nous venons faire appel à ceux qui se veulent « au service de la nation » pour un besoin bien spécifique. Parmi les services des Chantiers, il en est un que nous chérissons entre tous : les magasins. Et justement, ce service a grand besoin de collaboration actuellement.

Les Chantiers possèdent deux magasins, l'un à Pointe St-Charles, l'autre à Ville Emard. Les magasins emploient quinze hommes à plein temps. Ces hommes sont des pères de familles, nombreuses pour la plupart ; ils ne pouvaient trouver d'emploi régulier ailleurs, soit à cause du manque d'instruction, soit à cause de leur condition physique. Auparavant, ils vivaient aux dépens de la société. Actuellement, ils gagnent leur salaire, que nous allouons, non pas en fonction de la valeur personnelle de chacun, mais en fonction des besoins de sa fa-

mille. Ces hommes ne dépendent plus de la société, mais des magasins.

Par ailleurs, les magasins offrent vêtements, meubles, vaisselle, jouets, etc., à des prix abordables, même pour les plus dépourvus. A ceux qui ne peuvent payer et qui présentent des besoins urgents, nous donnons.

Les magasins traversent une phase difficile actuellement. Chaque fin de semaine amène le même point d'interrogation : réussira-t-on à payer les employés ? Et il faut y parvenir, sans quoi plusieurs familles en souffriront. Pour ce faire, nous avons besoin de beaucoup de matériel.

Les Chantiers sont nés à l'Université de Montréal. La contribution des étudiants au mouvement a toujours été pour le moins minime. Nous offrons l'occasion à chacun de faire sa petite part : parler de nos besoins autour de soi (meubles surtout, vêtements...), regarder chez soi et envoyer ce qui ne sert pas mais demeure utilisable. Nous irons chercher le tout, si vous nous appelez à 933-9779.

Serge MONGEAU

"Droit de cité" et d'orientation

(Suite de la page 4)

la somme de places vacantes à cette occupation. De deux choses l'une : soit qu'elle ne cherche pas un emploi, soit que personne ne désire ses services.

Nous croyons que l'on faussa le problème en ne prenant pas un échantillon représentatif de la population.

2—Les personnalités interviewées firent piètre figure en n'abordant pas le vrai problème, sauf l'abbé Maranda de Québec.

Une certaine demoiselle confond lamentablement orientation et sélection. Que diable allait-elle faire dans cette galère ?

3—L'émission nous laissa sous l'impression qu'il n'y a qu'une seule école d'orientation dans la province : celle de l'Université Laval. On semble ignorer (peut-être volontairement) qu'à Montréal, l'Institut Pédagogique St-Georges offre également des cours réguliers de formation pour les conseillers d'orientation.

4—Pour ce qui est du domaine de l'orientation à Montréal

on aurait pu interroger des personnes plus au fait des problèmes.

Nous avons dans la métropole des centres de formation directement intéressés à la formation des conseillers d'orientation.

Conclusion

Nous croyons fermement qu'il y a eu lacune de la part des organisateurs de l'émission. Il est impossible de traiter un tel sujet dans une petite demi-heure. Si l'on avait voulu être plus loyal, on aurait dû consacrer une série d'émission comme on l'a fait pour les commissions scolaires.

On a voulu trop concentrer dans une seule émission. Le résultat fut désastreux.

ont signés :

Laurent GAUDET

Georges ALLARD

J. Claude LAVOIE

J. C. RAYMOND

F. Georges-Henri LE BEL

étudiants en Péd.-Orientation à l'Inst. Pédagogique St-Georges.

Société de Services Professionnels Inc.

(Conseillers en programme de succession et assurance-vie)

JEAN CHAREST, Prés.

HUBERT POITRAS, Vice-prés.

J. PAUL DESCHESNES, Sec.-trés.

Associés

Henri Laberge
Pierre Benoit
Jacques Benoit

Paul Denis
Laurent Martineau
J. Jacques Gauthier

2950, Masson, Suite 201

Montréal

RA. 9-2841

Appartements (3½ et 4½) —
Occupation 1er mai — Edifice
neuf et moderne — Face à l'U. de
M. — Ascenseur — Toutes com-
modités et taxes payées.

Tél. : 739-7096

Lettre à un vieux chansonnier

La chanson canadienne a gagné la première manche. Où que vous alliez dans la province, en Gaspésie, dans l'Abitibi, au bord du Lac St-Jean ou de la rivière St-Maurice, vous trouvez à coup sûr une boîte où se sont produits la plupart des artistes de la chanson canadienne.

En boîtes

Et ces boîtes se portent assez bien, côté santé financière, si l'on considère qu'elles survivent en dépit du fait qu'elles soient presque toutes mal administrées, qu'on n'y vende pas d'alcool (et les boissons alcooliques sont le nerf des cabarets), et que les chansonniers connus exigent des cachets qui se chiffrent par centaines de dollars (rarement en deçà de \$200 pour une fin de semaine).

En disques

Mais la deuxième manche est engagée : celle de la vente des

disques. Au départ, la route était tracée, libre et belle. Les disques se vendaient bien partout où les chansonniers avaient été chantés auparavant; je me souviens qu'un magasin de disques à Rimouski gardait en stock plus de Léveillé, de Vigneault et de Ferland que de Bécand, de Piaf et d'Aznavor. Il semble bien qu'il en soit ainsi partout en province.

Mais la manche n'est pas gagnée. Même s'il n'y paraît pas, elle est mal engagée et le courant risque de se renverser si on n'y prend pas garde. Car on ne semble pas vouloir mettre autant de soin dans l'enregistrement des disques des chansonniers que dans celui des chansons destinées au « hit parade ». On peut voir là un paradoxe : les chansonniers, tout comme le public qui se déplace pour aller les entendre, sont très sévères quand il s'agit de juger les chansons mais très relâchés quand ils entrent dans le domaine du

disque. A ce paradoxe s'offre une apparence de justification : les disques du « hit parade », techniquement soignés pour la plupart mais destinés à la consommation que l'on sait, sont entachés du terrible qualificatif « commerciaux »; or on ne veut pas, chez les chansonniers « faire commercial », donc on ne transforme presque pas, pour en faire un produit fini destiné au commerce, cette matière brute que sont les chansons. L'objectif est de conserver aux chansonniers leur authenticité, leur pureté, avec toujours en tête la crainte du « commercial », de la prostitution.

Les disques jouent perdant

Quels résultats cela donne-t-il ? Le moindre disque de Michel Louvain s'offre dans des conditions acoustiques grandement supérieures que le long-jeu de Léveillé ou de Vigneault et les orchestrations des seconds ne souffrent même pas la com-

paraison avec les arrangements musicaux dont le premier profite. De plus, les chansonniers enregistrent rarement des 45 tours, ce format étant le véhicule par excellence de la diffusion à grande échelle.

J'ai demandé un jour à M. John Williams, directeur de la compagnie Columbia pour la province de Québec, s'il n'avait pas de remords d'avoir offert à Léveillé d'aussi maigres conditions d'enregistrement avec d'aussi banals arrangements musicaux. Il me répondit que le tout, avec les défauts et les qualités, formait le « son de Léveillé », qu'il fallait laisser cela ainsi pour garantir au disque l'authenticité qui caractérise l'artiste lui-même.

Voilà qui résume cette situation où les commanditaires sont les complices des artistes.

Heureusement, elle change. Dès qu'on veut traverser les frontières, on se rend compte de

l'absurdité de ses scrupules. Et ce n'est pas une coïncidence que Ferland soit le premier à pouvoir entrevoir un certain succès à Paris depuis Félix Leclerc. D'abord, il règle sa mise en scène avec grand soin. Et aussi, la compagnie de disques Select, qui produit ses disques, a déployé pour lui tout son savoir technique et confia la direction d'orchestre à Paul de Margerie dont le grand talent fut ainsi mis en relief; Ferland n'y perdit évidemment rien mais, au contraire, pouvait capter l'attention subito. Le cas de Ferland est une leçon pour ses amis les autres chansonniers. Le nouveau disque de Jacques Blanchet, grâce surtout aux arrangements musicaux intéressants de François Cousineau, est d'une audition fort plaisante. J'attends avec impatience le moment où Léveillé, Vigneault, Gauthier et les autres emboîteront le pas sur cette route nouvelle du succès.

Stéphane VENNE

TRIBUNE Libre

Et moi

Je vous dis que...

Nous en avons marre !

Oui, nous en avons marre, M. Venne, de tous ces articles incohérents et de toutes ces affirmations gratuites parus ces derniers temps dans le « Quartier Latin » au sujet de la surpopulation et de l'avortement.

A quoi rime ce syllogisme que vous semblez trouver logique : il y a une surpopulation alarmante dans le monde, or les procédés contraceptifs ne sont pas acceptés au Québec, ni par la religion catholique, ni par la mentalité populaire, dont il y a 15 étudiantes de l'Université de Montréal qui se découvrent enceintes chaque année.

Quel lien y a-t-il entre les trois problèmes posés : la surpopulation dans le monde, la forte natalité au Québec alors que le haut taux de natalité ne constitue pas un problème démographique dans notre province et le fait que quinze étudiantes soient enceintes ?

Quel but visez-vous au juste ? Votre intention est-elle de nous apitoyer sur le sort de ces pauvres irresponsables, ou bien de

tenter de trouver une solution honnête au problème de la surpopulation ? J'ai bien dit *irresponsables*, car je considère que quiconque est assez vieux pour faire des enfants, devrait l'être assez pour savoir ce qu'il fait et assumer les conséquences de ses actes.

Quant au problème de la surpopulation, il existe à un stade aigu dans certaines parties du monde et doit préoccuper toute l'humanité, j'en conviens, mais je ne crois pas que la naissance de ces quinze enfants puisse augmenter par acuité. C'est un tout autre domaine et un tout autre problème que celui-là.

Nous en avons marre d'être mis dans un moule commun ! Avez-vous déjà songé que le « Quartier Latin » est distribué à un grand nombre de lecteurs et qu'il est considéré comme représentant l'opinion générale des étudiants et reflétant l'atmosphère qui règne dans le milieu universitaire ?

Sachez, monsieur, qu'il y a des centaines d'étudiantes sur le campus qui ne sont pas enceintes et ne craignent pas de l'être.

Sachez aussi, que lorsqu'on se fait un point d'honneur de ne pas juger les actes de nos confrères et consœurs et de respecter leurs convictions personnelles, on tient à ce que les nôtres soient aussi respectées.

Alors pourquoi cet acharnement à dépersonnaliser les étudiants et à en faire un seul gâteau, qui, soit dit en passant, ait un goût assez amer.

Vous n'avez rien compris !

Vous n'avez rien compris à la morale catholique. Vous dites avec plus ou moins de justesse : « Mais à partir du moment où nous choisissons de n'avoir que des enfants voulus, qui naissent au moment opportun, à partir du moment où nous étendons le champ de notre liberté jusqu'à la procréation, à partir du moment où nous voulons transformer un accident biologique en un acte de raison et d'amour, nous devons prendre les moyens qui peuvent le plus efficacement mettre sous le contrôle de notre volonté libre, les puissances de fécondité. »

La morale catholique fait précisément appel à cette volonté libre et à cette raison de l'être humain en lui recommandant la continence périodique qui conduit vraiment à une libération mutuelle des personnes ; parce qu'au lieu de faire appel à des contraceptifs chimiques et mécaniques qui détruisent et mutilent les fonctions naturelles, et qui sont des appareillages extérieurs à l'être humain, la morale catholique, par cette méthode, fait appel à ce contrôle libre et volontaire de l'homme qui conduit à l'épanouissement de ses fonctions naturelles.

Et ce n'est pas comme vous le dites, un point de vue à court terme qui aurait comme conséquences logiques : « le déséquilibre des familles surchargées, l'hystérie collective chez les peuples affamés et la psychose de guerre », catastrophes qui sont plutôt le fait d'être humains non parvenus à ce stade adulte d'utilisation de la volonté libre.

Appliquées intégralement, vos idées ne laissent entre l'homme et le cheval, cette seule distinction que le cheval sait encore assumer ses responsabilités alors

que l'homme ne fait preuve que d'égoïsme et de lâcheté.

Vous n'avez rien compris à l'amour qui est cette « communion » entre un homme et une femme à tous les plans : intellectuel, psychologique et physique. Un « enfant de l'amour », comme vous dites, découle normalement de cette union complète et non pas d'une union accomplie à un seul niveau, celui d'une aventure passagère qui n'a pour but que de servir d'exutoire à l'égoïsme, négation de l'amour.

Pour la peine de mort ?

Enfin, j'aimerais à mon tour poser une question un peu « abrupte » et tout à fait d'actualité. Il faut être conséquent avec soi-même. Si nous nous élevons contre la peine capitale envers les criminels parce qu'ils sont des êtres humains sur lesquels nous ne possédons pas le pouvoir de vie ou de mort, décréterons-nous la PEINE DE MORT à ces tout petits qui n'ont pas demandé qu'on leur donne la vie ?

Michelle RODRIGUE

SESSION LITURGIQUE DES JOURS SAINTS CHEZ LES DOMINICAINS

du chemin de la Côte Sainte-Catherine

La réflexion cette année porte sur l'Actualité du mystère pascal.

Ce thème se développera en trois temps :

1. La Pâque du Seigneur au centre de l'histoire;
2. La célébration liturgique du mystère pascal;
3. Le style pascal de nos vies chrétiennes.

FÉLICITATIONS et HOMMAGES

On profite toujours de la fin de l'année pour faire les mises au point qui s'imposent, pour essayer de définir les points de départ pour l'année suivante.

Parce que cette année a été exceptionnelle, aux mises au point s'ajoutent aussi des félicitations et des hommages.

Je veux en cette dernière livraison dire combien j'ai aimé travailler avec les étudiants. Tout ce monde qui bouge, qui évolue, qui a, comme vous le dites si bien, **DEPASSE L'ERE DU FOLKLORE**, m'a impressionné favorablement. Par le « **QUARTIER LATIN** », auquel j'ai consacré une grande partie de mon temps, j'apprends à connaître le milieu étudiant.

Jacques Girard

Le travail du directeur du « *Quartier Latin* » a été exceptionnel. En plus de tout ce qu'il a fait pour l'A.G.E.U.M., Jacques Girard a été un véritable directeur de journal universitaire. J'ai surtout remarqué chez lui ces qualités essentielles à tout meneur d'hommes : *sa chaleur humaine et sa franchise*. Compréhensif, il a su rencontrer personnellement tous les individus qui désiraient le voir, se déplacer très souvent pour venir seul aux mises en page. Il a cherché continuellement à améliorer le « *Quartier Latin* », et dans sa présentation matérielle, et dans la qualité des textes présentés. Il a été l'instigateur des pressions faites pour que le **prochain recteur** de l'Université de Montréal soit un **laïc** ; quelques temps plus tard, le conseil de l'A.G.E.U.M. devait ratifier cette requête. — **En cela il a fait preuve de beaucoup de courage, et personne n'a songé à le réfuter, ni dans la presse ni ailleurs.**

Il faut de plus souligner le travail de ses principaux acolytes : Michèle Rivet, rédacteur en chef, et Michel Beaulieu, secrétaire à la rédaction, qui se sont dépensés sans compter. Il faut de plus souligner le travail d'une autre personne dont le nom n'est pas apparu souvent dans le journal, mais qui a certainement dû participer à plus de la moitié des mises en page : Philippe Reid.

Plusieurs autres aussi méritent d'être remerciés pour le travail technique qu'ils ont fait à l'occasion.

Bernard Landry

Bernard Landry a été un président exceptionnel, comme il y en a peu. Qu'on pense à toutes les réalisations qu'il a accomplies avec son équipe : *fondation de la Caisse Populaire, rapatriement des machines distributrices, assurance-vie, escompte-étudiant, démarches auprès du gouvernement*, et l'on voit alors qu'ils ont constamment eu à cœur les intérêts des membres de l'association, intérêts matériels aussi bien qu'intellectuels et moraux.

Ils ont aussi cherché à agir « *au service de la nation* » ; on se rappelle alors facilement la manifestation Gordon, le colloque sur l'économie, les nombreuses prises de position du conseil ; mais, pour être plus juste, il faudrait reparler du travail de toute l'année, et c'est ici impossible.

Pierre Marois

Pierre Marois, qui succède à Bernard Landry à la tête de l'A.G.E.U.M., aura une lourde tâche à accomplir. Dès cette année, il s'était affirmé, aux côtés de son prédécesseur et de Jacques Girard, comme l'un des tenants des théories de l'action syndicale étudiante.

Je lui souhaite de connaître une année très fructueuse « *au service des étudiants et de la nation* ». Je pense par ailleurs que son travail de cette année au Comité d'Education l'a très bien préparé à ce poste.

Guy Bertrand

J'ai connu Guy Bertrand pour l'avoir rencontré quelques fois sur la fin de l'année. Inutile de dire



Jacques GIRARD
directeur du « *Quartier Latin* »
1961-1962 — 1962-1963

qu'il a à faire face à une lourde succession et à des responsabilités écrasantes.

Je lui souhaite, ainsi qu'à son équipe, la meilleure chance du monde, et leur offre mon entière collaboration pour l'année qui vient.

Georges Lefebvre

J'ai vu qu'en M. Georges Lefebvre, administrateur de l'A.G.E.U.M., vous avez un homme qui prend à cœur les intérêts de la classe étudiante et qui est soucieux de la bonne marche administrative de vos affaires.

Les autres

Enfin, à tous ceux qui n'occuperont peut-être jamais plus de postes officiels, mais qui seront le sang de l'A.G.E.U.M., je souhaite bon succès.

Jacques de LAMIRANDE
imprimeur du « *Quartier Latin* »



Bernard LANDRY
président de l'A.G.E.U.M.
1962-1963



Pierre MAROIS
président de l'A.G.E.U.M.
1963-1964



Guy BERTRAND
directeur du « *Quartier Latin* »
1963-1964



Georges LEFEBVRE
administrateur
de l'A.G.E.U.M.